

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU PROCHE-ORIENT

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Organe Officiel des Sociétés Suisses d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

Adresse télégraphique «HELVE»

Propos d'aujourd'hui

Le procès Nicole est enfin terminé. Le retard apporté à juger cette affaire, quoique s'expliquant par des raisons indépendantes de la volonté de nos dirigeants, risquait fort de prolonger un malaise qu'il s'agissait au plus tôt de dissiper. Le juge Bridoye il est vrai, vous expliquerait par le truchement de Rabelais qu'un procès gagne toujours en impartialité à être renvoyé le plus loin possible des événements qui l'ont provoqué et que le temps jouant son rôle pacificateur et lénifiant, le verdict sera accueilli avec plus de sang-froid par les parties en cause. Acceptons-en l'augure. Nous avons besoin de calme. D'autres soucis requièrent aujourd'hui toute notre attention. Le jugement tel qu'il a été rendu, donne satisfaction à la majorité de notre population sans toutefois, qu'en connaissance de cause, une minorité puisse y voir, une vengeance de classe.

Nos autorités ont tenu à s'entourer de toutes les garanties. La procédure fédérale en matière criminelle est, de par la volonté des législateurs, spécialement longue et minutieuse.

Le dossier du juge d'instruction est remis à la chambre d'accusation du tribunal fédéral qui statue. Une fois que la chambre d'accusation s'est prononcée, le procureur général de la Confédération transmet la décision de la chambre d'accusation et l'acte d'accusation à la chambre criminelle composée de trois membres du tribunal fédéral représentant les trois langues nationales. Ces juges sont désignés d'avance pour une période administrative; seul le président est nommé, dans chaque cas déterminé, par le tribunal fédéral. Il appartient à la chambre criminelle de constituer la Cour d'assises, c'est-à-dire de présider au tirage au sort des jurés, de désigner la date et le lieu du procès. Enfin, le procureur général de la Confédération et son substitut actuellement en fonction, étant de langue allemande, et les débats du procès Nicole devant avoir lieu en langue française, un procureur ad hoc fut désigné en la personne d'un avocat de Vevey Me Sillig.

On sait d'autre part que la loi de procédure pénale du 27 août 1857, applicable en l'espèce, prévoit l'acquisition à la minorité de faveur, c'est-à-dire que si sur les douze jurés qui composent le jury, deux se prononcent pour un acquittement, l'accusé est libéré. C'est à la suite du mouvement révolutionnaire de 1848, pour prévenir la sévérité excessive des juges, que cette disposition étrange à première vue, a été introduite. En pratique, a-t-on fait remarquer, les effets de cette disposition ont été mitigés par la procédure de nomination du jury. La Confédération est divisée en arrondissements d'assises. Le premier arrondissement comprend les cantons de langues française et italienne. Les jurés sont élus pour une durée de six ans à raison d'un sur mille habitants, après que les comités des partis politiques se sont mis d'accord sur la représentation proportionnelle des groupes. La constitution du jury se fait par tirage au sort. Sur les 54 jurés ainsi désignés, le ministère public et la défense ont à en récuser chacun 20.

Les jurés, au nombre de quatorze, douze titulaires et deux suppléants, procéderaient de façon bien originale à leur assermentation. Le président Soldati leur fit, en effet, ce petit discours avant l'ouverture des débats :

« Vous lèverez trois doigts, messieurs les jurés, à l'appel de votre nom et vous direz : « je le jure ! » mais ceux d'entre vous que leurs convictions philosophiques empêchent de jurer diront simplement « je le promets ».

Un seul d'entr'eux, d'ailleurs, usa de cette liberté.

Il faut remarquer, et les journalistes étrangers qui suivaient les débats en ont été très vivement frappés, que le procès tout entier s'est déroulé dans une atmosphère des plus démocratiques, quoique il se soit agi d'une juridiction d'exception. La Cour d'assises fédérale, qui ne connaît que des crimes de haute trahison, de révolte et de violence envers les autorités ne s'était réunie qu'une seule fois depuis la guerre, ce fut pour juger l'agresseur du comte Bethlen, président du Conseil hongrois, gijlé dans les couloirs de la Société des Nations.

La Cour siègea dans le plus simple décorum. Nos magistrats étaient en jaquettes et même en veston et, d'un bout à l'autre des débats, la démocratie ne perdit pas ses droits.

Ce procès liquidé, c'est une page noire de nos annales qui se tourne au vent du

destin et il n'est pas de compatriotes qui ne souhaitent que des événements aussi lamentables que ceux de Genève, ne se renouvelent plus. Le procès aura cependant permis de constater premièrement l'attitude peu glorieuse des principaux accusés. Nicole eut fait figure sinon plus sympathique tout au moins plus digne d'estime, si au lieu d'ergoter, de jouer sur les mots, il eut crânement assumé ses responsabilités.

Secondement, il ressort des débats, de façon évidente et rien ne pouvait être plus impressionnant que l'unanimité des témoignages entendus, que la vie des soldats menacés par une foule exaspérée et menée par des agitateurs décidés à jouer leur va-tout, était véritablement en danger. Il paraît indubitable que les recrues chargées de maintenir l'ordre, n'avaient plus d'autres moyens de défense contre les émeutiers que de tirer, qu'ils n'avaient fait qu'obéir à la plus douloureuse, mais à la plus impérieuse des nécessités.

Cette certitude est un soulagement pour tous ceux, et ils furent nombreux, qui n'avaient pu se défendre en lisant les détails de cette fusillade tragique, d'une interrogation angoissante : « Ces jeunes soldats n'ont-ils pas manqué de sang-froid et l'ordre de tirer sur la foule, n'a-t-il été donné qu'à la dernière extrémité ? »

La question est aujourd'hui élucidée. Il s'agissait bel et bien d'une émeute organisée et si douloureuse qu'ait été cette obligation, la force seule pouvait avoir raison de la foule. Il est juste cependant de constater également que les autorités civiles responsables, elles, ne paraissent pas à l'abri de tout reproche. Elles se sont laissées déborder par les événements. Quelques hydrants mis en action à l'heure opportune eussent peut-être pu modifier la tournure des événements. Nicole d'autre part aura eu beau jeu, pour mener avec une violence sans cesse accrue, sa campagne démagogique. Ses appels à la violence et à la révolte, ses attaques multipliées, appelaient depuis longtemps, une sanction.

La démocratie a parfois de dures exigences, mais un peu de poigne ne messied pas, quand les circonstances en font un devoir. Dans tous les cas, pour que la fin de ce procès marque également la fin d'une agitation dangereuse, il s'agit avec autant de fermeté que de doigté, de travailler à une politique de rapprochement et de conciliation. De part et d'autres il est des partis-pris, des malentendus, des suspensions qu'il faut liquider. Des sacrifices sont nécessaires, des mises au net indispensables. Cet effort de compréhension mutuelle est un devoir qui s'impose, à tous ceux, qu'ils soient socialistes, radicaux, libéraux ou conservateurs, auxquels tient à cœur, l'avenir de notre pays.

F.

Lettre de Suisse

Le problème monétaire et le franc suisse

Ces derniers temps il a paru à plusieurs reprises dans la presse étrangère des informations pronostiquant une dépréciation du franc suisse.

Si l'on examine la chose de près, ces annonces d'un fléchissement de la monnaie suisse ne sont pas basées sur des réalités. En effet, les engagements totaux de la Banque Nationale : circulation fiduciaire et dépôts à court terme, sont garantis par l'or dans la proportion de plus de 97 0/0. D'autre part, la Suisse est un pays créancier possédant des avoirs considérables à l'étranger. Enfin, si la balance commerciale a toujours été passive, la balance suisse des paiements est toujours demeurée active, abstraction faite de quelques années de crise très intense.

La Suisse se passerait volontier des capitaux évadés qui, toujours en mouvement, se réfugient tantôt dans un pays, tantôt dans un autre. Au surplus, ils sont loin d'atteindre l'importance que certains se sont plu à leur attribuer et jamais le franc suisse ne saurait être menacé, même par un retrait brusque des capitaux étrangers. Même si les billets de banque étaient présentés en masse et les avoirs à court terme tous rappelés, la situation de la Banque Nationale ne pourrait se trouver compromise, pour la raison déjà que la contrevaletur de tous ses engagements est déposée en or.

On prétend quelquefois que la balance suisse des paiements, qui sera vraisemblablement déficitaire en 1933, risque d'avoir une influence sur la tenue du franc. Il ne faut pas oublier toutefois que les a-

voirs de la Suisse à l'étranger dépassent encore de plusieurs milliards de francs les avoirs que l'étranger possède en Suisse.

D'autres milieux, enfin, prétendent que la Suisse sera tentée d'opérer une dépréciation monétaire volontaire pour remédier aux difficultés de ses industries d'exportation. Une dépréciation monétaire n'aurait pas en Suisse les mêmes effets qu'en Angleterre par exemple, notamment parce que la Suisse devrait continuer à payer de lourdes taxes ferroviaires pour l'importation et l'exportation des marchandises, alors que le commerce britannique bénéficie de la modicité du prix des transports maritimes. D'autre part, l'industrie suisse devrait aussi régler en or la plus grande partie de ses matières premières, alors que l'Angleterre trouve du fer et du charbon à profusion chez elle. Obligée de payer en or la plupart des marchandises importées et la plus grande partie des taxes de transport, la Suisse ne pourrait donc pas retirer d'une dépréciation monétaire les avantages, même temporaires, que certains voudraient y voir.

Du reste, l'attitude des autorités suisses à ce propos est tout à fait nette. Elles ont déclaré officiellement à plusieurs reprises et encore tout récemment qu'il n'était nullement question en Suisse d'une dévaluation monétaire, d'un embargo sur l'or ou de mesures inflationnistes quelconques.

La situation économique ne s'est pas modifiée essentiellement au cours du premier trimestre 1933

La situation économique suisse ne s'est que peu modifiée au cours des premiers mois. Le marché monétaire est resté extraordinairement liquide, permettant à plusieurs cantons et à plusieurs villes de convertir leurs emprunts à un taux inférieur. L'encaisse or de la Banque Nationale reste toujours au-dessus de 2.500 millions.

A la fin de mars un allègement très sensible s'est produit sur le marché du travail. Il est attribuable en partie aux influences saisonnières, en partie aux mesures prises par les pouvoirs publics. Le chiffre des personnes en quête d'emploi, qui était encore à 101.000 à fin janvier, a baissé à fin mars à 70.000.

L'indice général du coût de la vie, continuant à fléchir, atteignait 132 à fin mars contre 133 à fin février (1914 = 100).

Le commerce intérieur reste relativement actif. L'agriculture, il est vrai, se trouve toujours en très mauvaise posture, la chute accentuée des prix ayant réduit dans de fortes proportions la capacité d'achat des paysans. L'augmentation du nombre des faillites semble se ralentir. Le chiffre des faillites déclarées au cours du premier trimestre 1933 s'est élevé à 212 contre 200 l'année dernière.

Le commerce d'exportation est toujours dans le marasme. La situation ne s'est toutefois pas aggravée et l'on remarque même ici et là certains symptômes de reprise. Le montant des importations s'est élevé pour le premier trimestre 1933 à 356 millions, en diminution de 115 millions sur la période correspondante de 1932. Quant à celui des exportations, il a atteint 182 millions en diminution de 48,5 millions. Le déficit de la balance commerciale, qui était encore de 240 millions pour le premier trimestre 1932, s'est réduit à 173,5 millions pour le premier trimestre 1933. D'autre part le recul des exportations de produits manufacturés s'est atténué ces derniers mois. Le fléchissement du trafic ferroviaire semble également s'être ralenti.

Pendant le premier trimestre il est entré en Suisse pour séjour temporaire 18.000 véhicules à moteur étrangers, contre 15.800 l'année précédente.

En résumé on constate que la courbe de la dépression économique tend à se stabiliser et qu'aux indices défavorables s'opposent maintenant certains indices favorables. La situation internationale est encore cependant trop troublée pour qu'on puisse risquer un pronostic quelconque. (P. 3309)

Deuxième rapport annuel de la Société suisse de radio-diffusion

Le deuxième rapport annuel de la Société suisse de radio-diffusion, soumis à l'assemblée de délégués, mentionne avec satisfaction que pendant l'année 1932, le nombre des concessionnaires de la radio a augmenté de 31.000, atteignant en Suisse au 31 décembre le chiffre de 231.397. Si l'on compte en moyenne 3 auditeurs par appareil, le nombre des auditeurs s'élève en Suisse à environ 700,

000, auxquels il faut ajouter le nombre des auditeurs étrangers. Cette augmentation s'est poursuivie en 1933.

En 1932, la Société suisse de radio-diffusion et les sociétés affiliées, ont eu à disposition une somme de fr. 1.500.000 provenant du produit des concessions. Les recettes ayant augmenté, la Société suisse de radio-diffusion et les sociétés affiliées se sont vu attribuer pour 1933 une somme de 2 millions. Sur les fr. 15 de taxe pour la concession — soit environ 4 centimes par jour — l'administration des télégraphes a employé l'année dernière 7 fr. 32 à l'entretien et à l'amortissement des installations techniques, frais d'administration, etc., soit environ la moitié. L'autre moitié, soit 7 francs 38, a été versée aux sociétés de radio et à leurs studios.

Le rapport annuel s'occupe de la question de la politique à la radio, qui est actuellement soumise à un nouvel examen, de la protection de la propriété intellectuelle et industrielle de la publication sans droit du programme, des émissions scolaires qui ont fait de grands progrès (des émissions scolaires commenceront régulièrement l'automne prochain en Suisse romande. Elles ont déjà commencé au Tessin). Un chapitre particulier est consacré à la lutte contre les parasites. Il s'agit d'abord de régler le côté juridique du problème, les mesures techniques étant déjà connues pour de nombreux cas.

La Suisse pittoresque

La Revue illustrée « Images » qui d'années en années prend plus d'autorité et affirme mieux ses ambitions légitimes, vient de publier un numéro de vacances, tout à fait remarquable. Madame Nelly Vaucher-Zananiri y consacre à notre pays l'article suivant qui constitue en même temps qu'un bel hommage rendu à la Suisse, terre de beauté et de tourisme, la plus intelligente et la plus opportune des propagandes.

Pourquoi les Orientaux ont-ils, pour la Suisse, une prédilection toute particulière ?

Raison de contraste, tout d'abord ; quand le voyageur vient d'Égypte, pays de plaines, il est séduit par la majesté et la variété de ces contrées montagneuses, tantôt verdoyantes, tantôt neigeuses et abruptes, parsemées de lacs ; raison de santé ensuite ; anémié par le climat, il se sent renaître à l'air pur des altitudes ; et raison pratique enfin : amateur de confort, l'Égyptien se fie à la très ancienne renommée de la Suisse hôtelière et sait qu'il trouvera, dans la plus modeste villégiature, une installation coquette et une scrupuleuse propreté. D'autres causes, moins apparentes, l'attirent en pays Helvétique : beaucoup de jeunes gens ont terminé leur éducation en Suisse et gardent un souvenir attendri de leurs années d'étudiant et, d'autre part, très attentifs à leur santé, ils font souvent exprès le voyage pour consulter telle ou telle sommité médicale et mondiale connue résidant à Lausanne, Zurich ou autre grande ville.

Villes brillantes et cosmopolites, mollement étendues au bord des lacs, villégiatures d'altitudes moyennes, ou paysages de haute montagne se partagent les faveurs des voyageurs.

C'est d'abord le lac Léman avec son collier de riantes résidences dont les jardins fleurissent jusqu'au bord de l'eau. Genève, bouillonnante d'idées et qu'affectionnent les intellectuels, Nyon, Coppet où survit le souvenir de Mme de Sta-

ël, Ouchy et Lausanne, villes jumelles et qui sont, ainsi que Montreux, le rendez-vous des hautes personnalités égyptiennes. Au dessus, variant entre 800 et 1000 mètres, s'échelonnent St. Cergues, Châlet-Gobet, le Signal, les Avants, et un peu plus haut. Caux, station précédant les Rochers de Naye d'où la vue sur le lac est prodigieuse.

Toujours dans la Suisse française, mais moins connu des touristes d'Orient, luisent les eaux gris vert du lac de Neuchâtel. Elles baignent Yverdon aux sources curatives et Neuchâtel, dominé par sa belle cathédrale gothique. Là c'est le Jura qui est tout proche, le Jura aux sommets arrondis et couverts de beaux pâturages, dont les principales villégiatures sont Chaumont, surplombant le lac et Les Rasses, rendez-vous sportif.

Toujours en Suisse française, mais loin des lacs et dans des sites sauvages, s'élèvent les monts du Valais, les Grandes Alpes aux arêtes rocheuses, aux étroites vallées verdoyantes : Montana-Vermala, les Mayens de Sion entouré de mélèzes, Les Haudères où survivent les anciens costumes, Champex à 1500 au bord d'un petit lac bleu turquoise.

En contraste riant avec ces sauvages beautés, la Suisse italienne est une Rivière lacustre où la végétation est luxuriante. Locarno, Lugano sont les villégiatures d'automne idéales, alors que septembre dépeuple les hôtels des montagnes.

C'est la Suisse allemande qui, sans aucun doute, attire la plus grande affluence de touristes. Lucerne aux luxueux palais est le centre de toutes les excursions qui rayonnent autour du lac des Quatre-Cantons, dont chaque canton découvre de merveilleux paysages : La Pilate, le Rigi, Brunnen, la Burgenstock, Engelberg. En dehors de son pittoresque, le lac des Quatre-Cantons rappelle la plus pure gloire historique de la Suisse, la fondation de la Confédération.

Interlaken, comme son nom l'indique, jouit d'une situation incomparable entre les lacs de Thoune et de Brienz, dominé par les sommets neigeux de la Jungfrau. Lauterbrunnen, Murren, Wengen sont les centres d'excursions les plus fréquentés.

Moins visitées par les Orientaux, mais tout aussi intéressantes dans un autre genre, sont Berne, exquise ville ancienne où les vieilles fontaines, ornées de couleurs vives, jettent une note fraîche et archaïque, et Zurich, la plus importante peut-être des villes helvétiques au point de vue affaires, la plus moderne aussi avec ses grands buildings, ses cafés artistiquement décorés, ses théâtres d'avant-garde.

Chaque coin de Suisse ayant son cachet propre, il serait trop long de parler en détail de chacun d'eux. Il n'est pas possible, cependant, de ne pas s'arrêter un instant dans le plus beau de ses cantons : Les Grisons. C'est là sans doute, la contrée la plus intégralement Suisse ; la langue populaire n'est plus ni le français, ni l'allemand, ni l'italien, ce n'est pas non plus un patois c'est un langage autochtone et n'existant nulle part ailleurs, le romanche. L'Engadine, la partie la plus belle des Grisons, diffère aussi de tous les paysages déjà entrevus. Etonnant plateau de 1800 m. d'altitude en moyenne, on y trouve avec l'agrément de la vallée, c'est-à-dire l'espace, qui manque si souvent dans les hautes villégiatures encaissées entre les montagnes, l'air vivifiant des hautes altitudes et la possibilité d'atteindre, sans fatigue, des sommets qui, en d'autres endroits, demandent l'endurance avertie des alpinistes. Un chapellet de lacs bleu profond s'égrène le long de la haute vallée de l'Engadine, St. Moritz, Silvaplana, Sils-Maria, Maloya, noms aux douces consonances, offrent, malgré l'altitude, la végétation tendre et fraîche des climats plus méridionaux.

Au touriste, que ne tente point la vie sédentaire des calmes villégiatures, la Suisse offre d'admirables routes qui sillonnent tout son territoire. La joie de l'automobiliste est de grimper les merveilleux cols du Gothard, de la Furka, du Grimsel, par d'innombrables lacets tracés à flanc de montagne et d'atteindre, en une ou deux heures, des altitudes de 2000 à 2500 m. Brûlés par le soleil cuisant de la haute montagne ou aveuglés, par moments, par de denses brouillards que les gros phares même ne peuvent percer, les voyageurs éprouvent, dans la haute montagne, la satisfaction de l'obstacle vaincu, le tourment délicieux de la vitesse et la grisierie des horizons nouveaux.



Mme Nelly Vaucher-Zananiri

Nelly Vaucher-Zananiri.

Parmi la Presse Suisse

DOLLAR UND SCHWEIZERFRANKEN

Alle Währungserschütterungen unserer in dieser Hinsicht so bewegten Zeit haben regelmässig auch einen leisen Schatten auf den Schweizerfranken geworfen, weil unser Land, insbesondere aber das Bankwesen, so intensiv mit der Weltwirtschaft verbunden ist, dass sich die Frage nach den Rückwirkungen auf die Schweiz immer automatisch erheben musste. Allzu ängstliche Gemüter, die aus Misstrauen gegen ihr eigenes Land ihr Geld in die Schweiz geflüchtet haben, haben es auch schon wiederholt für nötig gefunden, Vorsorge gegen alle Eventualitäten zu treffen. Die Nervosität am Devisenmarkt, die sich daraus jeweils ergab, hat sich aber immer rasch wieder gelegt, um erneut einem unbedingten Vertrauen in die Solidität des Schweizerfrankens Platz zu machen.

Auch im gegenwärtigen Moment stellt man sich wieder mancherorts die Frage nach der Zukunft des Schweizerfrankens. Bemerkenswerter Weise hat sich aber keine offizielle Stelle veranlasst gesehen, hierüber eine Erklärung abzugeben. Dadurch ist deutlicher als mit vielen Worten zum Ausdruck gebracht worden, dass für die Schweiz die Beibehaltung der Goldwährung auch weiterhin eine Selbstverständlichkeit ist.

Aus ihrer Stellung als grosse Kapitalverwalterin Mitteleuropas erwachsen der Schweiz komplizierte Aufgaben bank- und währungstechnischer Natur. Unter Führung des Noteninstituts haben aber die Banken die Voraussetzungen für eine reibungslose Rückleitung der ihnen anvertrauten ausländischen Kapitalien geschaffen, die schon mehrfach die Anerkennung und Bewunderung auch ausländischer Sachverständiger gefunden haben.

Ein Abglanz der amerikanischen « Inflationstimmung » hat sich in den letzten Tagen auch an unseren Börsen gezeigt; die Aktien lagen allgemein fest, während die Obligationen im Kurse nachgaben. Schon am Samstag standen aber beide Märkte im Zeichen einer ausgesprochenen Reaktion. Es dürfte schwer festzustellen sein, wie weit bei der Bewegung der Aktienkurse Momente währungspolitischer Natur oder einfach die Hoffnung auf eine Besserung der Weltwirtschaftslage mitspielen. Für die Haltung des Obligationenmarktes waren offenbar, wie bei früheren Gelegenheiten, die Abgaben für ausländische Rechnung massgebend, und im Zusammenhang damit lag vor allem der französische Franken fester, was die Schweizerische Nationalbank zu Interventionen veranlasste, um den Kurs des Schweizerfrankens stabil zu erhalten. Bei dieser Gelegenheit mag einmal mehr daran erinnert werden, dass die Schweiz die Rückzahlung der ausländischen Guthaben nicht nur für möglich, sondern für wünschenswert hält. Nicht allein deshalb, weil der Zinsgewinn, den die Schweiz aus diesen Geldern zieht, nur noch fragwürdiger Natur ist. Eine Rapatriierung dieser Gelder, die heute in der Schweiz zum grossen Teil brach liegen, könnte die Volkswirtschaft jener Länder, von denen die meisten unter schwerem Kapitalmangel leiden, befruchten und damit nicht wenig zu einem Umschwung der Wirtschaftslage beitragen, umso mehr als dadurch auch die Zahlungsbilanz dieser Staaten entlastet und damit auch die Voraussetzung für einen Abbau der hemmenden Schranken des Devisenverkehrs günstiger würde. Es ist unnötig, darauf hinzuweisen, dass die Schweiz, deren wirtschaftliche Zukunft entscheidend von der weltwirtschaftlichen Entwicklung abhängt und die in vielen Ländern grosse eingefrorene Guthaben besitzt, an einer solcher Entwicklung ebenfalls grosses Interesse hatte. Leider ist sie, wie Holland, Frankreich usw. in der Frage der Rapatriierung der ausländischen Fluchtgelder, die die einzige solide Form der « Blutauffrischung » ka-

pital bedürftiger Volkswirtschaften darstellt, fast gänzlich zur Passivität verurteilt. Diese kann nur durch die Lösung schwerwiegender internationaler Probleme, politische Beruhigung und eine Rückkehr zu einwandfreier Rechtssicherheit und zu den Grundsätzen gesunder Fiskalität erfolgreich in die Wege geleitet werden.

Das Schicksal einer Währung hängt nicht allein vom Können, d. h. von den Reserven einer Volkswirtschaft, ab, sondern viel mehr noch vom Willen einer Nation. Amerika hat sich zweifellos aus freiem Willen vom Gold getrennt, aber auch im Falle Englands setzt sich die Auffassung immer mehr durch, dass die schwere Belastung seiner Zahlungsbilanz durch die Abzüge ausländischer Gelder im Sommer mehr der äusseren Anlass als die eigentliche Ursache zur Preisgabe des Goldstandards war. Diese lag vielmehr darin, dass England durch eine Entwertung der Währung die schwer bedrohte Konkurrenzfähigkeit seiner Industrie wieder zu heben hoffte, die es auf anderem Wege offenbar nicht herbeiführen konnte.

In der Schweiz haben sich Bundesrat und Nationalbank, aber auch alle massgebenden Kreise der Wirtschaft immer uneingeschränkt zugunsten der Goldwährung ausgesprochen. Nicht allen aus Rechlichkeitserwägungen, sondern weil sie die Goldwährung unter den gegebenen Verhältnissen als das einzig mögliche Währungssystem für unsere Volkswirtschaft halten. Diese Stellungnahme wird durch den Eintritt des Dollars in den Kreis der Papierwährungen keine Aenderung erfahren.

Man wird sich natürlich erst ein Bild über die mutmasslichen Auswirkungen der Dollarkrise auf die schweizerische Wirtschaft machen können, wenn man die Entwicklung der Dinge in Amerika klarer überblicken kann. Soviel aber ist sicher, dass die Entwertung des Dollars für unsere Wirtschaft, insbesondere unsern Export, direkt nicht annähernd die Folgen haben wird, welche die Aufhebung der Goldwährung durch England nach sich zog, das die Auswirkungen der Währungsentwertung durch den gleichzeitigen Uebergang zum Hochschutzzoll noch verschärfte.

England gehörte von jeher zu den besten Kunden der Schweiz; 1930 führte sie für rund 263 und 1931 noch für beinahe 235 Mill. Fr. Waren nach England aus; dieser Export ist im letzten Jahr auf ungefähr 86 Mill. zusammengeschrumpft, so dass über 27 Prozent des letztjährigen Exportrückgangs allein auf den Handel mit England entfallen. Dazu kommt, dass der Schritt Englands auch andere wichtige Abnehmerländer der Schweiz schwer getroffen und damit indirekt wieder auf die Schweiz zurückwirkt hat. Amerika dagegen hat im letzten Jahr für rund 55 Mill. Fr. Waren aus der Schweiz bezogen, also nicht einmal ein Viertel der englischen Warenbezüge im Jahre 1931. Ferner sind Amerika und die Schweiz auf dem Weltmarkt nur in geringem Umfang ausgesprochene Konkurrenten. Es ist bedeutungsvoll, dass die Entwertung des Dollars sich bisher in verhältnismässig engen Grenzen hielt und überdies — wenigstens nach dem Willen Amerikas — teilweise durch die Steigerung der Warenpreise ausgeglichen werden soll. Die Situation würde sich für die Schweiz erst, dann wesentlich ungünstiger gestalten, wenn sich die Dollarentwertung stark vergrössern und zu einem ausgesprochenen Exportvorteil auswirken würde. Eine solche Sachlage könnte die Grosskonkurrenten Amerikas, die zum Teil wichtige Abnehmer der Schweiz sind und gleiche Exportinteressen haben wie sie, zu ähnlichen Schritten veranlassen, die für unser Land schwerwiegende Folgen haben müssen. Die Schweiz hat deshalb ein vitales Interesse, dass die Washingtoner Besprechungen zu einem greifbaren Ergebnis führen. N. Z. Z.

Les Journées universitaires à Neuchâtel

L'Université de Neuchâtel vient de consacrer deux journées — celles du 19 et du 20 mai — à des expositions, démonstrations et visites dirigées ainsi qu'à une vaste garden-party, au profit de ses Facultés instituts, séminaires, laboratoires et bibliothèques. L'entreprise a obtenu le succès le plus mérité, grâce à la collaboration des professeurs, des étudiants et d'un comité de dames, qui firent preuve d'un dévouement infatigable. Grâce au ciel, ajouterais-je, dont un recteur théologien sut sans doute incliner les faveurs: toutes les étoiles, en effet, étincelèrent pour les visiteurs de l'Observatoire ou les promeneurs du bateau-dansant, et le plus clair soleil, dans un immense ciel bleu, versa sa joie sur la garden-party.

Vendredi donc, ce furent déjà, à travers toutes les installations de l'Université et jusque sur la colline du Mail, où se dressent Institut de géologie et Observatoire, les visites d'une foule d'écoliers et d'écolières de la ville. Le soir, après un cor-

poissons exotiques, découvrir au microscope les chats des infusoires ou la circulation du sang d'une grenouille, contempler en outre toute une salle de préparations et de modèles anatomiques, ce à quoi s'ajoutaient encore plusieurs exemples fort intéressants de mimétisme animal.

La Faculté des lettres avait organisé, dans son séminaire de philologie classique, une exposition d'antiquités grecques où beaucoup de belles photographies voisinaient avec des vases authentiques et une ou deux sculptures. Le Droit s'était borné à exposer un objet, mais qui faisait sensation, car ce n'était rien moins que l'original de la Charte de 1214, vénérable expression des libertés communales de Neuchâtel. La Faculté de théologie, grâce au concours de la Bibliothèque des pasteurs et de la Bibliothèque de la ville, avait réuni une fort belle exposition de documents sur l'histoire religieuse du pays neuchâtelois. On y put admirer des manuscrits moyen-âgeux, des lettres et autres autographes de nos réformateurs, plus de beaux exemplaires d'imprimés du XVI^e siècle, dommage seulement que cette exposition n'ait duré qu'un jour.

Enfin, nombreux furent les visiteurs de l'Institut de géologie et de l'Observatoire. Eux aussi purent se rendre compte des richesses et de l'importance de ces deux établissements. Collections minéralogiques — entre autres, celle de l'Eurasie —; sismographe, détermination astronomique de l'heure, contemplation de la lune et des étoiles; qui donc hier et avant-hier, n'est redescendu du Mail plein d'émerveillement?

Disons encore l'atmosphère agréable, cordiale, où se terminèrent ces deux journées. La joyeuse garden-party fut suivie d'un souper de trois cents couverts. Pas de discours sinon les remerciements du recteur, mais des conversations animées, des refrains d'étudiants; puis, jusqu'à minuit, l'on dansa. Et maint participant à ces fêtes dut, en rentrant chez lui, songer que ces « journées » avaient contribué plus encore qu'au profit matériel de l'Université, au profit moral d'une institution qui honore notre pays et mérite par là même d'être toujours mieux connue et plus fidèlement servie.

(«Gazette de Lausanne»). C.G.

La Suisse à l'Etranger

La Chambre de Commerce Suisse en Belgique

La Chambre de Commerce Suisse en Belgique est la plus ancienne des organisations similaires suisses à l'étranger. Fondée en 1899 déjà par quelques industriels et commerçants suisses établis dans le pays, avec l'appui du consul général de Suisse en Belgique, M. Jules Borel, elle rendit dès la première année de son existence de nombreux services aux commerçants et industriels suisses désireux d'étendre leurs affaires en Belgique.

Après des débuts modestes, le développement de cette institution se poursuivit régulièrement jusqu'en août 1914. Pendant cette première période, la Chambre de Commerce Suisse en Belgique ne possédait pas encore de secrétariat permanent et tout le travail de mise en relations des maisons suisses avec les firmes belges, de renseignements, de correspondance en général, était accompli par quelques-uns de ses membres. Ceux-ci firent preuve d'un rare dévouement en se réunissant pendant des années, une fois ou deux par semaine, pour répondre à toutes les lettres adressées à la Chambre de Commerce.

Après la guerre, dès que les circonstances le permirent, elle se reconstitua et placée sous la présidence d'honneur de M. Frédéric Barbey, ministre de Suisse en Belgique, elle prit rapidement un nouvel essor. Grâce à l'appui de ses membres, elle parvint à créer un secrétariat permanent et fut, dès lors, mieux en mesure de donner rapidement un nouvel essor. Grâce à l'appui de ses membres, elle parvint à créer un secrétariat permanent et fut, dès lors, mieux en mesure de donner rapidement à tous ceux qui s'adressèrent à elle, les nombreux renseignements demandés journellement, à un tel organisme. Elle agrandit notamment son champ d'action en prenant la gérance de l'agence de l'Office National Suisse du Tourisme et des Chemins de fer fédéraux.

Quelques chiffres donneront une idée de l'extension prise par cet organisme depuis sa fondation.

En 1899, la Chambre de Commerce Suisse en Belgique comptait 84 membres, 120 en 1914, et actuellement elle groupe 420 adhérents suisses et belges. En 1899 son budget se chiffrait à 1090.— francs; en 1914, à 2.330.— francs, et en 1932, y compris les frais de gérance de l'agence de tourisme, à 214.000.— francs.

Enfin, les chiffres relatifs à la correspondance montrent de façon probante encore l'augmentation constante de son activité. En 1899, cette institution expédiait 200 lettres, en 1914 environ 400 et en 1932, plus de 5800, sans tenir compte des imprimés et circulaires de tous genres.

La Chambre de Commerce Suisse en Belgique peut rendre aux industriels et commerçants suisses des services dans tous les domaines. Elle est soigneusement documentée sur toutes les questions douanières des deux marchés qui l'intéressent. Elle se charge de rechercher dans l'un et l'autre pays, les fabricants de tel ou tel produit, dont on ignore l'origine. Elle est aussi à même de procurer des renseignements commerciaux sur n'importe quelle firme belge ou suisse. Elle est particulièrement bien placée pour mettre des industriels ou exportateurs suisses en relations avec des représentants belges, avec lesquels elle est régulièrement en relations. Enfin, elle est souvent appelée à défendre les intérêts des maisons suisses dans des affaires de contentieux, avec des firmes belges et dans la plupart des cas, son intervention a eu d'heureux résultats. Elle publie un bulletin mensuel dans lequel sont traitées les questions économiques intéressant les deux pays. Ses membres reçoivent régulièrement la liste de toutes les propositions d'affaires qui lui parviennent.

Nous ne citons ci-dessus que les principaux services rendus aux maisons suisses par la Chambre de Commerce Suisse en Belgique. Celle-ci se tient à l'entière disposition de tous les industriels et com-

merçants suisses pour leur être utile, dans la mesure du possible, dans tous les cas où ils désireraient avoir recours à elle.

Mais pour qu'une telle institution puisse accomplir sa tâche avec fruit, et soit à même d'augmenter régulièrement son activité et de perfectionner sans cesse ses méthodes de travail, il est indispensable qu'elle soit soutenue, non seulement moralement, mais surtout financièrement par toutes les maisons suisses qui ont des intérêts en Belgique. Même si la Chambre de Commerce Suisse ne peut rendre à chacune d'elles et chaque année un service signalé, l'existence d'une telle institution est pour toutes les firmes suisses, une garantie que quoi qu'il arrive, elles auront toujours quelqu'un sur place pour veiller sur leurs intérêts. En devenant membre d'une chambre de commerce suisse à l'étranger, une maison suisse ne paie pas nécessairement un service immédiat, mais contribue à assurer l'existence d'un organisme qui sera toujours prêt à travailler pour elle au moment opportun. Espérons que peu à peu, les milieux industriels et commerçants suisses comprendront qu'il est de leur propre intérêt de faire quelques sacrifices pour le développement des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger, dont l'utilité est incontestable. (Echo Suisse). Bergher.



“Une vraie joie sans mélange!”

“La Vauxhall Cadet est une voiture puissante, spacieuse et confortable, et elle a deux avantages marquants. L'un réside dans sa deuxième vitesse silencieuse qui doit plaire également à l'expert et au novice. L'autre, la Transmission Synchro, est, pour les novices comme moi, une vraie joie sans mélange. Cette transmission vous met à l'abri de toute erreur.”

Ainsi nous écrit un enthousiaste du Synchro-Mesh. Cette transmission à seconde vitesse silencieuse est un bienfait pour les novices, et des chauffeurs expérimentés n'aimeraient pas à s'en passer. Essayez-la vous-même: vous ne pourrez pas exécuter un mauvais changement! Une accélération souple, un freinage doux mais décisif, un volant qui ne requiert aucun effort, et une puissance qui répond à tous les besoins—voilà ce que vous trouverez dans une Vauxhall Cadet.

Vous paierez moins d'essence que vous ne vous y attendez et goûterez un luxueux confort de roulement. Des lignes modernes, des coloris d'excellent goût, des phares et des flûtes de radiateur scintillants de chrome, font de la Cadet une classe de voiture à part. Entre les vraies aristocrates de la route, elle a un cachet unique.

Permettez-nous de vous offrir une promenade d'essai.

UNIVERSAL MOTOR CO. OF EGYPT LTD.
45, Rue Fouad, Alexandria.
18, Rue Soliman Pasha, Cairo.

THE SUEZ CANAL MOTOR CO.
Port Said.
LOUIS MAGAR, Assiut.
AMIN MALATY, Minia.



VAUXHALL CADET

LA VOITURE AU RENDEMENT SOYEUX



WINDSOR PALACE HOTEL

ALEXANDRIE

Descendez au Windsor Palace.

C'est l'Hôtel qui vous donnera

le plus de satisfaction.

100 chambres,

80 avec salle de bains.

Position idéale

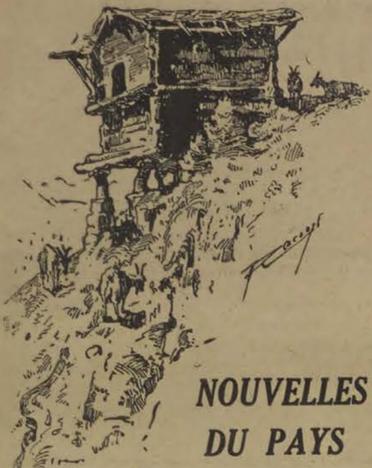


TEXACO

MOTOR OIL



Société Egyptienne des Pétroles, “S.E.P.”



**NOUVELLES
DU PAYS**

Le député socialiste Nicole est déclaré coupable par le jury

A l'ouverture des débats aux Assises fédérales, le président Soldati a donné lecture des trente questions soumises à l'appréciation du jury, exhortant les jurés à faire leur devoir en se basant uniquement sur ce qui fut dit au cours des longs débats, les adjurant d'effacer de leur esprit tout ce qui ne concerne pas le procès.

Après délibération, le jury a rapporté un verdict affirmatif en ce qui concerne Nicole, reconnaissant Isaak non coupable sur une question et coupable sur une autre, et condamnant plusieurs autres inculpés.

Nicole condamné à 6 mois de prison

Le leader socialiste Léon Nicole, trouvé coupable dans l'affaire des émeutes de Genève, a été condamné à six mois de prison.

Le vote du 28 mai et la presse suisse Les journaux romands

Le *Journal de Genève* considère que le vote de dimanche est la rançon de l'étatisme. « On continue à voir dans l'Etat un père nourricier et l'on ne s'est pas encore aperçu que ses ressources avaient diminué ».

Notre confrère est heureux du résultat de la Suisse romande, dont tous les cantons, à l'exception de Genève ont accepté: « Les Romands ont donné là une preuve de sens politique et de perspicacité à laquelle l'avenir apportera une éclatante confirmation ».

Le *Courrier de Genève* conseille à l'extrême-gauche de ne pas triompher trop bruyamment: « Nous avons l'absolue conviction que si, demain, le peuple suisse doit se prononcer sur l'impôt de crise tel que les socialistes le convoient, sa réponse sera également négative. » Il n'en reste pas moins que la majorité de la population redoute les conséquences de la baisse: « elle craint le parti que certains employeurs peuvent en tirer ».

La *Tribune* de Lausanne estime qu'un des éléments déterminants pour l'issue du scrutin a été le taux de réduction uniforme. « Si cette décision pouvait logiquement se défendre, elle n'en aurait pas moins le sentiment des masses populaires toujours soucieuses du gagne-petit ».

« Une seule chose est certaine, c'est que l'avenir est plus sombre que jamais. Le refus du peuple suisse... est de nature à augmenter le nombre de ceux qui dénoncent l'impuissance de la démocratie et mettent leurs espoirs dans l'avènement d'un régime fort... C'est, à notre avis, très regrettable ».

Suisse-allemande

Dans les commentaires de la presse qui a défendu la loi, on distingue nettement deux tendances. Un certain nombre de journaux cherchent à expliquer le refus par les défauts du projet, tandis que d'autres rejettent toute la faute sur les partis et le gouvernement.

Parmi les premiers, le *Bund* estime — après coup — qu'on aurait mieux fait de soumettre au peuple un impôt de crise avant la réadaptation des traitements fédéraux. Les *Basler Nachrichten* espèrent que l'ajustement nécessaire aura plus de succès présenté dans le cadre d'un programme financier général.

D'autres journaux sont d'avis que si l'on en était resté aux 10/0 prévus d'abord par le Conseil fédéral, la loi aurait peut-être passé (?) La *Nouvelle Gazette de Zurich* enfin s'étonne que les différentes organisations « frontistes » n'aient pas saisi cette occasion propice pour marquer leur volonté de contribuer à l'assainissement politique et économique du pays.

Dans le second groupe se range le *Berner Tagblatt*. Après avoir constaté que deux seulement sur sept conseillers fédéraux et un seul des quatre membres radicaux du gouvernement ont défendu le projet devant le peuple, il reproche aux

chefs politiques bourgeois d'avoir, à quelques louables exceptions près, manqué à leur devoir de crainte d'exposer leur popularité. Pour ce journal la votation du 28 mai a fourni la preuve éclatante de la nécessité de donner une toute nouvelle orientation à la politique du pays.

On regrette que ceux qui prêchent ce « renouveau politique » n'aient pas pris une part plus active à la campagne en faveur de la loi rejetée.

Le plan financier du Conseil fédéral

Dans une séance extraordinaire, le Conseil fédéral s'est occupé longuement de la situation financière de la Confédération et des mesures à envisager pour la réduction des déficits présumés. Il a pris l'arrêté suivant:

« Le compte de la Confédération pour 1931 bouclait encore par un boni appréciable: celui de 1932 s'est soldé par 24 millions de déficit, mais après d'importants amortissements. On sait par contre déjà que le compte de 1933 accusera un déficit dépassant 100 millions et que celui des chemins de fer fédéraux laissera un inquiétant découvert ».

« En raison de cette aggravation progressive de la situation financière, le Conseil fédéral a décidé de proposer aux Chambres la réalisation, par des mesures simultanées à caractère provisoire, du programme ci-après, dont les principes avaient été arrêtés en mars dernier:

« 1. La réduction de toutes les dépenses compressives à l'exception de celles destinées à combattre le chômage et à l'assistance des chômeurs, conformément à un programme permettant une économie d'environ 30 millions.

« 2. La création des recettes complémentaires suivantes:

« I. La révision de la loi sur le timbre prévoyant l'extension de l'application du timbre à un certain nombre de documents exonérés jusqu'ici; l'augmentation du droit de timbre sur les coupons ainsi qu'une forte imposition des tantièmes.

« Cette réforme apportera une recette complémentaire évaluée à 18 millions — 14,5 à la Confédération et 3,5 aux cantons.

« 2. Impôt général sur les boissons non distillées. La recette annuelle escomptée sur la base du projet établi par le Département des finances est évaluée à 35 millions.

« 3. Imposition du tabac, suivant un projet modifié prévoyant une recette globale minimum de 40 millions, soit 16 de plus qu'actuellement.

« 4. Boissons distillées: modification des prix d'achat et surtout des prix de vente des alcools de bouche. Recette complémentaire approximative 10 millions de fr. (moitié à la Confédération et moitié aux cantons).

« 5. Imposition extraordinaire et temporaire du revenu global provenant de la fortune et du produit du travail des personnes physiques et morales. Cette contribution frappera les revenus nets dépassant une certaine limite. Elle sera progressive. Un important dégrèvement sera prévu en faveur des contribuables chargés de famille. Sur la base du projet du Département des finances, la recette est escomptée à 30 millions: 21 millions pour la Confédération et 9 millions pour les cantons.

III. Le programme comprendra, en outre, une adaptation de tous les traitements et salaires payés par la Confédération. Le Département des finances examinera, entre autres, s'il ne convient pas de prévoir la suspension provisoire des augmentations annuelles pour tous les fonctionnaires qui n'ont pas atteint le maximum, et une réduction pour les autres.

Le Conseil fédéral a pris ces décisions pour le maintien du crédit du pays et pour contribuer à affermir la confiance faite à juste titre à la solidité de notre monnaie. C'est pour cela que le gouvernement a décidé de procéder d'urgence à ces réformes, la voie ordinaire eût été trop lente et compliquée. Le Conseil fédéral a estimé, en outre, que les mesures envisagées auront de ce fait un caractère provisoire. Le chef du Département des finances a déclaré à la presse qu'aucune économie ne pourrait être efficace sans une réadaptation immédiate des traitements des fonctionnaires, car le programme en question ne saurait être réalisé progressivement. Il forme un tout, un bloc.

Mort de M. Virgile Rossel

M. Virgile Rossel est mort le 29 mai à Lausanne.

Professeur à l'Université de Berne, député au Conseil national, président de cette assemblée, juge fédéral, auteur d'importants ouvrages juridiques, poète, historien du Jura et de notre littérature, romancier et dramaturge, Virgile Rossel a joué dans notre pays un rôle de premier plan sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Nouvelle association patriotique

Des personnalités venues de toutes les parties de la Suisse se sont réunies, en assemblée, à Lagenthal, en vue de fonder une association pour le peuple et la patrie. Le comité provisoire est composé de MM. Bircher Aaran, Favre, colonel divisionnaire (Genève), Haas, directeur (Berne), C. Jenny (Ziegelbrüchel), Reichling, conseiller national (Stefa), Rochat, conseiller national (Lausanne), Schüle (Zurich) et G. Welti (Kusnacht, près Zurich).

Cette association exercera son activité sur le terrain démocratique et fédéraliste en vue de la rénovation des principes du patriotisme sur la base de la solidarité politique, économique et sociale de tous les confédérés et de l'exercice discipliné des droits du citoyen. Elle est adversaire du marxisme et de la lutte des classes qui doit être remplacée par la communauté d'intérêt des patrons et des ouvriers.

Le Conseil d'administration des C.F.F. et les restrictions

Le conseil d'administration des C. F. F. a visité le 31 Mai la gare de Neuchâtel pour l'agrandissement de laquelle la Direction générale demandait un crédit supplémentaire dans son rapport du 24 février 1933. La décision sur cet objet a toutefois été renvoyée à une prochaine séance conformément aux propositions de la Direction générale.

De même, le Conseil a remis à plus tard les délibérations concernant l'électrification des lignes Berne-Lucerne, Bienna Sonceboz - Chaux-de-Fonds et Rorschach-Buchs. Un autre projet de construction avait trait à la convention passée entre la Direction générale et la commune de Berne au sujet de la déviation du tronçon Berne-Wylersfeld le long de la Lorrainehalden combinée avec l'établissement de deux doubles voies. La Direction générale avait élaboré à cet effet un projet en avril dernier et elle en proposait la ratification dans l'idée qu'il y avait lieu pour le moment d'engager la procédure d'approbation des plans seulement, laquelle durera probablement une année, étant entendu que le Conseil serait appelé à se prononcer sur l'octroi du crédit nécessaire d'environ 14 millions, seulement après clôture de cette procédure.

Le Conseil d'administration a toutefois décidé à la majorité des voix d'ajourner également à une prochaine séance la discussion du projet de la question de l'ouverture de la procédure d'approbation des plans.

Le rapport sur la gestion pendant le premier trimestre de l'année 1933 n'a donné lieu à aucune observation spéciale et a été approuvé. A ce propos, la Direction générale a fourni des renseignements sur diverses questions, entre autres celle de la création de trains légers pour le service des voyageurs. Des essais seront entrepris dans le courant de 1934 sur des lignes électrifiées et sur d'autres également.

La prochaine séance aura lieu le 26 juin. A cette occasion, le Conseil discutera en particulier la convention conclue entre les administrations de chemins de fer et les milieux intéressés à l'automobile pour régler la concurrence du rail et de la route.

Ouverture du Festival Beethoven à Bâle

Il y a des génies assez universels pour qu'il n'y ait pas besoin du retour d'une date historique ou d'une circonstance extérieure pour justifier leur commémoration. Beethoven est du nombre. Si c'est sur lui que, cette année, les organisateurs du festival bâlois ont porté leur choix, c'est entre autre que M. Félix Weingartner est l'un des interprètes les plus réputés de Beethoven et qu'il fêtera son soixante-dixième anniversaire le 2 juin. En réunissant ces deux noms, le public bâlois fera d'une pierre deux coups.

Pour pénétrer dans le monde créé par l'imagination musicale et l'ardeur sentimentale de Beethoven, il n'y a pas de portique plus majestueux que la *Missa so-*

lemnis. Fréquemment donnée à Bâle, et l'an passé encore avec grand éclat, cette œuvre de la maturité de l'artiste a manifesté une fois de plus sa puissance d'attraction. La Cathédrale était pleine comme aux grands jours. Tous jours plus maître de cette gigantesque matière, Hans Münch a communiqué son enthousiasme et sa fougue à ses interprètes qui, tous, méritent les plus grands éloges: le chœur, et en particulier les soprani, à qui l'auteur impose un si formidable déploiement de forces; les solistes: Mme Peltenburg et Durigo, MM. Erb et Schay, dont le rôle est si éminent: l'orgue, entre les mains de M. Hamm; l'orchestre enfin, et spécialement le violon solo (M. Hirt), dont le chant céleste avant le *Benedictus*, marque un des points culminants de l'émotion.

La première matinée de musique de chambre, au théâtre, a remporté également un franc succès. Les trois concertos en ré majeur, composés à 15 ans et 7 ans de distance, ont marqué les étapes de la formation de l'artiste et permis à trois membres du quatuor Wendling, fort harmonieusement complété par le pianiste bâlois Maischhofer, de donner toute leur mesure. L'*Adagio* joué par le violoncelle Alfred Saal, a été particulièrement applaudi. Comme intermèdes, Joseph Cron a chanté les lieder « l'amante lointaine », accompagné au piano par F. Weingartner. Programme superbe, superbement exécuté, peut-être un peu chargé pour une matinée: mais il faut compter avec l'immensité de Beethoven, et le haut coefficient d'absorption du public musical bâlois.

Après cette brillante ouverture, une semaine va s'écouler avant la reprise du cycle qui, chaque jour, du 28 mai au 2 juin, déroulera les pages magistrales des partitions de Beethoven.

H. M.-R.

Une innovation parlementaire

On mande de Berne au « Journal de Genève »:

On commente beaucoup ces jours-ci, au Palais fédéral, diverses suggestions qui ont été émises à la commission de gestion du Conseil national et dont le but serait de décharger le chef du Département de l'économie publique d'une partie de ses travaux. Il est exact, en effet, que, par les temps de crise, le chef du département qui s'occupe de l'industrie, du commerce de l'agriculture et du chômage, est aussi, avec le chef du Département des finances, celui qui a le plus à faire. On le constate particulièrement pendant les sessions par-

lementaires, où l'on voit souvent M. Schulthess réclamé simultanément par les deux Conseils. C'est ce qui a conduit certains conseillers nationaux à suggérer que l'on instituât, à l'exemple de ce qui avait été fait pendant la guerre, des commissaires fédéraux qui joueraient à peu près le même rôle que les sous-secrétaires d'Etat en France.

Si cette réforme était adoptée, le chef du Département de l'économie publique pourrait, en cas d'empêchement, se faire remplacer devant les Chambres par ses trois chefs de division, soit MM. Stucki, Kaeppli et Renggli, respectivement directeurs de la division du commerce, de celle de l'agriculture et de l'office du travail.

D'après les renseignements que nous obtenons, le Conseil fédéral se montrerait peu disposé à donner suite à ce vœu, qui ne lui a d'ailleurs pas encore été transmis officiellement. Il estimerait peu souhaitable que les chefs des départements responsables ne restassent pas en contact direct et suivi avec les instances législatives. Il suffirait pour simplifier la tâche des conseillers fédéraux, que les parlementaires fissent un usage plus modéré des interpellations, motions et postulats dont l'examen nécessite beaucoup de temps et dont la plupart n'ont pas d'autre importance pratique qu'électorale.

Le Conseil fédéral est en outre opposé à deux autres suggestions qui ont été faites dans le même but, l'une tendant à augmenter le nombre des membres de l'exécutif, l'autre tendant à procéder à une plus juste répartition des charges, en confiant la direction des affaires agricoles au Département de l'intérieur. Au sujet de cette dernière proposition, on fait remarquer qu'il est nécessaire que la défense des intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie soit confiée à un seul magistrat qui, du fait même qu'il ne se spécialise pas, est mieux à même de ne jamais perdre de vue les intérêts généraux du pays.

Trafic frontalier germano-suisse

Une convention a été signée à Berlin réglant le petit trafic à la frontière germano-suisse. Les frontaliers bénéficieront désormais de certaines facilités qui permettront de ranimer dans une certaine mesure le trafic frontalier maintenant presque complètement arrêté. La convention entrera en vigueur le 1er juin 1933. Tous renseignements sur cette convention seront donnés par les postes de douanes suisses.

Türkiye Seyrisefain Idaresi

TURKISH MAIL LINE - ISTANBUL

Service hebdomadaire régulier et rapide entre

ALEXANDRIE LE PIRÉE - IZMIR - ISTANBUL

Par les paquebots-poste de grand Luxe

EGE - IZMIR - ANKARA

9000 tonnes 8400 tonnes 8400 tonnes

Pour tous renseignements s'adresser aux Agents Généraux pour l'Egypte THE ALEXANDRIA NAVIGATION COMPANY; S. A. E.

ALEXANDRIE: 2, Place Mohamed Aly, B.P. 72, Téléphone 5030

LE CAIRE: 9 Rue Chawarby Pacha B.P. 1383, Téléphone 43325

ainsi qu'aux principaux bureaux de passage.

**KING DAVID HOTEL
JERUSALEM**

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930
200 Chambres, 100 Salles de bain

**LE PLUS GRAND CONFORT A DES
PRIX MODÉRÉS**

Ouvert toute l'année

Hôtel Victoria

OBERHOFEN - Lac Thoun

Bonne Maison de familles.

Ouverture du 15 Mai au début d'Octobre.

Prix de pension Fr. 10.- à Fr. 15.- par jour.

Direct. TH. GRAEUB (du Grand Hôtel - Helouan)



**BELL'S
PERTH WHISKY**

One of the largest INDEPENDENT Scotch Whisky Houses in Scotland

E. LINDI

General agent

ALEXANDRIA

33, Rue Chérif Pacha, Téléphone 34-39

CAIRO

3, Rue Manshaet El Kataba

Téléphone 54133

Nestogen
Lait en poudre demi-gras fabriqué par NESTLÉ, le seul aliment pour les enfants intolérants au lait maternel, en raison de sa composition dextri-maltosée.
Demandez l'avis de votre médecin. Produit se conservant parfaitement.

Le coin du sourire

Les assureurs mal avisés
L'on assure tout, dans les pays anglo-saxons. Il existe des sociétés d'assurances qui, moyennant le versement d'une prime, vous remettent une indemnité s'il pleut pendant vos vacances.
Mais on fait mieux ! Il y a quelques années, une compagnie s'est installée à Glasgow, pour garantir les jeunes filles contre le risque de rester *spinsters*, autrement dit vieilles filles.
La compagnie s'engageait à verser à ses adhérentes une forte somme si, à l'âge de quarante ans, elles n'avaient pas convolé en justes noces.
Qu'arriva-t-il ? Ceci : les assurées, attendaient toutes d'avoir quarante ans, pour toucher la somme assurée, puis, avec cette dot, se marièrent !
La compagnie vient de faire faillite ! De nombreuses assurées, qui attendaient l'âge fatidique, ont été frustrées.
Elles ne toucheront pas le magot, et ne se marieront pas !

— Mon vieux, si le patron ne retire pas ce qu'il a dit, je m'en vais !
— Ah ! qu'est ce qu'il a dit ?
— Qu'il me flanquait à la porte.

Pour aller au sommet du Mont-Blanc, mais il vous faut de l'entraînement. Qu'est ce que vous avez déjà fait comme ascension ?
— Montmartre !

— Il n'y a pas moyen de faire marcher la voiture que vous m'avez vendue.
Eh bien, vous m'avez demandé une voiture consommant le moins d'essence possible, de quoi vous plaignez-vous ?

— Cette oubliette est si profonde, m'sieurs dames, que les jeunes gens qu'on y précipitait mouraient de vieillesse avant d'arriver au fond !...

— Vous prétendez très bien connaître Durand-Dupont, et vous ne l'avez jamais vu ?...
— Non, mais, j'ai épousé sa veuve !...

Dites donc, patron, ce poulet a au moins quinze ans, il est d'un, dur !...
— Mais à quoi pouvez-vous juger son âge ?
— Aux dents !
— Comment ? Mais les poulets n'ont pas de dents !
— Non, mais moi, j'en ai.

D'un jugement du Tribunal de dans une affaire de mendicité :
« Attendu que la femme J. E... épouse B..., mendiait en simulant l'absence totale de la jambe droite.
« Attendu que, poursuivie par les gendarmes, sa jambe droite s'est réveillée et s'est mise à courir. »

Banque Belge et Internationale en Egypte
Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000
Siège Social au Caire : 45, rue Kasr el Nil.
Siège d'Alexandrie : 10, rue Stamboul
Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.
La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

Banque Commerciale de Bâle
Zurich BALE Genève
Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000
Toute opérations de banque aux meilleures conditions.
Affiliation en Egypte : BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTIE
Représentant à Alexandrie : R. L. DELAQUIS

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE
PENSION POUR JEUNES FILLES
PRIX : P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre
Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le jeudi et le Dimanche

SOCIÉTÉ SUISSE pour la Construction de Locomotives et de Machines
WINTERTHUR
Moteurs Diesel S. L. M. Winterthur verticaux et horizontaux
Moteurs à Gaz et Gazogènes "S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs et Pompes à vide "S.L.M. Winterthur"
Installations fixes et transportables
Agents exclusifs : **The Egyptian Engineering Stores**
Siège Social : ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli, E.P. 43. — Téléphone : 3508, 355. — Adres. Télég. : AZIZ
Branches : Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

National Bank of Egypt
Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.
Capital : Lstg. 3.000 000
Réserves : Lstg. 2.950.000
SIÈGE SOCIAL : LE CAIRE. — SUCCURSALE : ALEXANDRIE
Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.
Agence de Londres : 6 & 7, King William Street, E. C. 4

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto
Société Anonyme Egyptienne
Capital souscrit L.Eg. 1.000.000
" versé " 500.000
" Réserve ordinaire " 27.000
SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE
Sièges : ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales : DAMANHOUR - MANSOURAH
Agences : BENI-MAZAR, BENI-SOUF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.
Bureau Cotonniers : ABOU-KERKAS — ABOUTIG — BENHA — B BEH — DEIROUT FACHN — FAYOUM — GUIRGUEH — KAHR EL ZAYAT — MELLAOUI — TAHTA.
FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN
Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000
Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.
EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

Comptoir National d'Escompte de Paris
Alexandrie - Le Caire - Port-Saïd
délivre des LETTRES de CRÉDIT pour toutes les VILLES D'EAUX et pour le MONDE ENTIER
Il conserve vos BIJOUX, VALEURS et DOCUMENTS PRECIEUX dans son INSTALLATION MODERNE de COFFRES-FORTS dont il loue des compartiments à des CONDITIONS TRES AVANTAGEUSES

J. G. JACOT - DESCOMBES,
INGÉNIEUR
ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.
Adresse Télég. DYNAMOTOR
REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de :
S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.
Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur, Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques.
Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.
Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich
LANDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.
BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.
Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
Elaboration de Devis. - Inspections, Contrôle, Surveillance.

The Land Bank of Egypt
BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE
Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.
Siège Social à ALEXANDRIE
CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg 805.000
Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.
Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

La Bâloise
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Une des plus anciennes
Compagnies Suisses, Etablie en 1863
Agents Généraux pour l'Egypte :
R. OTT & Co.
3, Rue Pirona - Alexandrie - B.P. 88
Sous Agents au Caire : **ALBALI & Co.**
Rue Emad El Dine, Imm. "T"
Tél. 50919 - B. P. 41
Sous-Agent à Port-Saïd :
DENIS N. MARKETOS
9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN
(Société Anonyme Suisse)
CAPITAL : Francs. S. 2.250.000.
OBLIGATIONS : Francs. S. 5.000.000.
SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)
SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)
AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments
Société Anonyme des CEMENTS D'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hélovan
Siège Social : LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.
Téléphones 46023-46024-46025
Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397
Téléphone A 5589
Ciment Portland Artificiel
Garanti conforme aux exigences du *British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT* ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien —
CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE : 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano
Société Anonyme Egyptienne
Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000
Siège Social et Direction Générale : ALEXANDRIE
Filiales : Alexandrie, Le Caire, Benha, Béni-Mazar, Béni-Souef, Fayoum, Mansourah, Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.
Toutes les opérations de Banque
Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires italiennes.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz
CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1er versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90
CUISEINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.
1er versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55
LEBON & Cie.
Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

Pour tous vos achats de Papiers d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres
Adressez vous à la maison
Elie Banoun & Max Feigenbaum
Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL
Prix défiant toute concurrence
Adresse Télég. : BULWARK

JULES & HENRI FLEURENT
Maison fondée en 1878
42, Rue Madabegh - Le Caire - Téléph. 46389-59776.
ALIMENTATION GÉNÉRALE
Fruits, Primeurs, Boucherie, Volaille, Gibier, Huitres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

Société Misr pour l'Exportation du Coton
(EX LINDEMANN)
ALEXANDRIE
Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr
Boîte Postale 357
Adresse Télégraphique : "MILCOTON"
Correspondants :
LINDEMANN & Co.
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40
Agents Généraux pour le Continent :
MERKLE & Co.
Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...
Suisse pour passer en famille une journée heureuse et saine. Venez au Mariout, descendez à IKINGI à l'Esbeh Suisse, chez Pami MULLER.
Une bonne cave, une bonne cuisine, un bon accueil.
Il y fait toujours Dimanche...

OSCAR GREGO
ASSURANCES
ALEXANDRIE : Tél. 4040 - B.P. 2106
LE CAIRE : Tél. 3613. - B.P. 934
Incendie. - Transports Maritimes. - Fluviaux. - Terrestres. - Automobiles. - Accidents et Maladies. - Collectives Ouvrier. - VIL. - Responsabilité Civile. - Baugens. - Vol-Bris de Glace. - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messenger. - Émeutes. - Infidélité.
Effectuées auprès des Compagnies :
CALEDONIAN INSURANCE Co. (Compagnie d'Assurance fondée en 1845).
THE NETHERLANDS (Compagnie d'Assurance fondée en 1845).
FATUM (Compagnie d'Assurance contre les accidents).
"LEVANT"
Insurance and Reinsurance Coy et au Lloyds.
Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte : Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

En Egypte

La question de l'impôt foncier

La question de l'impôt foncier a été examinée par le Conseil des ministres au cours d'une séance. Après les incidents qu'elle a soulevés à la Chambre des députés, le gouvernement ne pouvait pas ne pas s'en occuper sérieusement. Des études préliminaires avaient été déjà faites à ce sujet par l'administration des Contributions Directes, attendu que, dans quelques années, il sera possible au gouvernement de modifier le taux de l'impôt dans plusieurs moudirihs.

On sait que, d'après les lois et les conventions en vigueur, l'impôt foncier est établi pour trente ans dans les moudirihs. Cette période de trente ans viendra à expiration en 1935 pour les moudirihs de Charkieh et de Béhéra. Il est donc nécessaire, pour ne pas être pris au dépourvu, de songer dès à présent aux modifications fiscales qu'on se propose d'adopter.

Le Conseil des ministres a décidé de confier l'examen du problème à une Commission spéciale présidée par le ministre des Wakfs.

La monnaie, les finances et le commerce de l'Egypte

La mission d'Ahmed Abdel Wahab pacha

Ahmed Abdel Wahab pacha, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, s'est embarqué pour l'Europe. Il se rend en premier lieu à Prague pour assister aux séances du Congrès international du coton et de là il gagnera Londres pour représenter l'Egypte avec les autres membres de la délégation égyptienne à la Conférence économique mondiale.

Nous apprenons, d'autre part, qu'Abdel Wahab pacha profitera de son séjour en Europe pour examiner diverses questions relatives aux finances, à la monnaie et au commerce de son pays.

Il étudiera des problèmes relatifs aux obligations des Etats anglais, australien, français et belge dans lesquelles est investie une partie du fonds de réserves.

D'autre part, étant donné la présence du Sir Edward Cook à Londres, le sous-secrétaire d'Etat pourra entamer la discussion du renouvellement de l'accord entre la National Bank of Egypt et le gouvernement relatif au droit d'émettre des banknotes. Cet accord qui était venu à échéance fut renouvelé provisoirement pour une période de six mois, en attendant le résultat des diverses conférences économiques et financières qui doivent avoir lieu.

Le ministre des Finances, attend d'ailleurs les résultats de la Conférence économique mondiale pour prendre une décision et celle qui concerne la livre égyptienne.

On croit qu'après l'accord, la National Bank of Egypt sera divisée en deux sections différentes, l'une s'occupant des affaires bancaires en général et l'autre consacrée au service des banknotes et des affaires de l'Etat comme la Bank of England à Londres.

Si la Conférence économique mondiale échoue, Abdel Wahab pacha consulera Sir Otto Niemeyer et M. Van Zeeland sur les mesures à prendre pour résoudre le problème de la monnaie égyptienne.

Enfin, le sous-secrétaire d'Etat s'occupera de trouver de nouveaux débouchés pour les produits européens.

Un phénomène atmosphérique en Basse Egypte

Nul ne pouvait s'attendre en Basse-Egypte à une tempête suivie de pluie en cette période de la saison d'été.

Pourtant tant à Alexandrie qu'au Caire et dans la province, tout, rappelait l'hiver.

Dès le matin le ciel était couvert et l'atmosphère assez froide pour la fin mai.

Vers deux heures, alors que les sportsmen et les élégants avaient, en costumes et toilettes d'été, envahi l'hippodrome du Sporting Club, une pluie fine qui prit bientôt des proportions d'averse se mit à tomber et dura jusqu'à sept heures p.m.

Un vent assez violent accompagnait d'ailleurs la pluie.

Au Caire, la tempête fut plus violente encore.

Elle fut précédée d'un vent debout qui abattit sur la ville une quantité formidable de sable.

Plusieurs arbres furent déracinés et de nombreuses vitres cassées.

Sur le Nil des «dahabieh» brisèrent leurs amarres et allèrent à la dérive.

Une grande barque transportant des pierres fut engloutie, mais heureusement son équipage fut sauvé.

Vers 7 heures 30 p.m. une forte pluie commença à tomber et dura jusqu'à fort avant dans la soirée.

Des tempêtes similaires sont signalées de divers points de la Basse-Egypte.

Le système des lettres télégraphiques

Les télégrammes expédiés à l'étranger sont de trois catégories : les télégrammes ordinaires, les télégrammes différés, qui sont à moitié prix parce qu'ils sont expédiés après les télégrammes ordinaires et les télégrammes urgents, qui payent triple taxe.

Le Congrès international du Télégraphe, qui s'est réuni il y a quelques mois à Madrid a été d'avis d'établir une nouvelle catégorie de dépêche, dites lettres télégraphiques, dont le tarif serait le tiers de celui des télégrammes ordinaires. Ces lettres seraient expédiées aux heures où les lignes télégraphiques ne seraient pas encombrées par les autres catégories de télégrammes. Elles arriveraient à destination soit le lendemain de leur réception au bureau d'expédition, soit le surlendemain. Mais elles ne devraient pas avoir moins de vingt-cinq mots.

L'Eastern et la Marconi ont employé ce système depuis quelque temps à titre d'essai. L'administration des Télégraphes se propose maintenant de l'adopter définitivement pour assurer des facilités aux hommes d'affaires.

On découvre de la naphte dans un puits

Alexandrie posséderait-elle du pétrole dans son sous-sol ? Voilà la question qu'on se pose à la suite d'une étonnante découverte faite au Mex, il y a quelques jours.

Un habitant de cette localité, Saad Mohamed Bakr, faisait creuser un puits dans une parcelle de terrain lui appartenant lorsqu'à une profondeur de six mètres du sol, les ouvriers tombèrent sur une nappe d'eau de laquelle se dégageait une forte odeur de pétrole.

Ils en informèrent Saad qui s'empressa d'aviser le maamour du poste de police du Mex lequel se rendit sur les lieux et fit prélever une bouteille du liquide. Il n'y avait aucun doute; le liquide — de l'eau — contenait de la naphte dans une proportion de 25 0/0.

Le service des Mines, avisé à son tour, délègue quelques techniciens pour étudier l'affaire.

D'après certaines hypothèses, le pétrole trouvé dans le sous-sol ne provient pas d'une source. En effet, une importante société pétrolière possède de grands dépôts dans les environs. Le pétrole se serait donc infiltré de ces dépôts dans le sol et aurait coulé jusqu'au puits.

L'explication est plausible mais non certaine.

Attendons donc le rapport des experts du service des Mines et Carrieres.

La vie chère

Pourquoi le pétrole ne diminue-t-il pas ?

De nouvelles négociations ont été entamées par le ministère des Finances en vue d'amener les sociétés pétrolières à réduire les prix du pétrole et de la benzine.

Une dépêche de l'Agence Reuter avait rapporté qu'en Angleterre le prix du gallon avait baissé de 2 pence et 1/2. Voici la traduction d'une dépêche que reçoit notre confrère « Al Balagh » de son correspondant particulier à Londres à ce sujet :

« J'ai reçu ce matin le courrier d'Egypte et en parcourant les journaux j'ai lu les informations et les articles publiés sur les prix du pétrole en Egypte, prix qui se maintiennent élevés malgré la baisse survenue à Londres depuis le 17 mai.

« Etant donné que la plupart des sociétés qui débitent du pétrole en Egypte sont les mêmes qu'en Angleterre, j'ai été étonné que ce produit puisse baisser en Angleterre et non en Egypte.

En conséquence je me suis adressé à un spécialiste pour connaître les raisons possibles d'un pareil état de choses et l'on m'a dit que la raison de la baisse survenue en Angleterre est d'ordre purement économique : les prix avaient subi des baisses successives en Amérique, les cours ont dû suivre en Angleterre. Ils étaient le mois dernier pour le pétrole brut entre 52.33 le baril et 55 cents. Lorsque le Texas a baissé ses prix de 10 cents le baril, les cours en Angleterre ont baissé de 21/2 cents le gallon. La benzine paye 3 pence le gallon de taxe en Angleterre. Il faut calculer également 3 pence par gallon de frais et distribution. 7 pence de commission au revendeur au détail; c'est pourquoi la benzine a baissé de 2 pence 1/2 le gallon de première qualité. A noter que la meilleure qualité de benzine est vendue en Angleterre au prix d'un schelling 5 pence le gallon. Avant le 17 mai la même qualité était vendue à 1 schel. 7 1/2 pence, alors qu'avant l'élévation des prix elle était vendue à un schelling 2 1/2 pence.

Il résulte de ce qui précède qu'il n'est pas vrai que les sociétés pétrolières ne réalisent pas de bénéfices suffisants sur les prix actuels en Egypte, car les dividendes

distribués par la Shell s'élèvent à 7 1/2 0/0. déduction de l'impôt sur le revenu. Les profits réalisés par la Burma Oil ont été de 20 0/0. Ceci étant, on ne peut qu'être surpris que les prix du pétrole demeurent tels quels en Egypte ».

Si les renseignements publiés par notre confrère « Al Balagh » sont exacts et rien ne permet à première vue de les mettre en doute puisqu'ils sont corroborés par la dépêche Reuter que nous citons plus haut, on ne comprend pas que les mêmes sociétés qui débitent du pétrole en Angleterre et en Egypte puissent réaliser des bénéfices en Angleterre, avec une baisse de 40 pour cent sur les prix, et presque ou pas de bénéfices en Egypte en maintenant des prix élevés que rien ne justifie plus.

Comme toute l'opinion publique est unanime à le demander, les nouvelles négociations engagées avec les sociétés pétrolières doivent aboutir à une solution satisfaisante, autrement le gouvernement serait en droit de choisir parmi les nombreux moyens mis à sa disposition, ceux qui lui sembleront les plus pratiques pour obtenir une diminution du prix du pétrole sur le marché égyptien.

Pour lutter contre le chômage

La Commission de la lutte contre le chômage s'est réunie dernièrement au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de Mohamed Saïd El-Ezabi pacha, sous-secrétaire d'Etat pour examiner une intéressante proposition du Bureau du Travail tendant à combattre le chômage.

Nous avons déjà dit que le Bureau du Travail était d'avis que le gouvernement exécuté en un an les projets des cinq prochaines années et qu'il exempté de l'impôt pendant cinq ans les constructions qui seraient érigées pendant les vingt-quatre mois prochains.

La note rédigée à ce sujet par le Bureau du Travail expose longuement les motifs qui militent en faveur de ce projet.

Le chômage, dit le Bureau du Travail, s'est beaucoup aggravé depuis l'année dernière. La crise financière mondiale persiste toujours et le défaut de crédits immobilise les capitaux. La preuve en est que les fonds déposés à la National Bank of Egypt et à la Banque Misr s'élèvent respectivement à 19.289.425 et 8.006.566 livres.

Le Bureau du Travail fait observer que le gouvernement apporterait une solution rapide au problème en exécutant en une seule année les travaux prévus pour quatre ans : Bâtiments pour les administrations de l'Etat, écoles, hôpitaux, routes, égouts, etc. Cette opération ne serait pas sans profit pour l'Etat qui paye actuellement une somme considérable comme loyers pour les locaux dont il a besoin.

Les conseils provinciaux et les municipalités ont, d'autre part, de nombreux projets à exécuter pendant les cinq prochaines années. Le gouvernement pourrait les encourager à les exécuter en une seule année, en leur accordant des avantages qu'il prélèverait sur le fond de réserve.

En réalisant ces projets, le gouvernement n'accomplirait pas seulement une œuvre humanitaire en luttant contre le chômage. Il ferait aussi une opération avantageuse, car les frais de construction sont à l'heure actuelle, inférieurs de 25 à 32 pour cent à ce qu'ils étaient entre 1928 et 1930.

Le Bureau du Travail estime que la mise à exécution de sa proposition serait un exemple salubre pour les capitalistes, qui ne manqueraient certainement pas de construire à leur tour. D'ailleurs, pour les encourager dans cette voie, le gouvernement ferait bien d'exempter de l'impôt foncier pendant cinq ans les constructions qui seraient érigées dans les vingt-quatre mois prochains.

On fait cependant observer que la proposition du Bureau du Travail ne pourrait être réalisée qu'après approbation du ministère des Finances et du Conseil des ministres.

En tout cas, elle semble beaucoup intéresser la commission de la lutte contre le chômage.

Un bon conseil

Je suis née en 1907...

Je reviens chaque saison en été, pour prévenir et guérir les affections de la peau. On m'appelle «POUDRE SUISSE». Mon efficacité est devenue proverbiale. Je calme et guéris. Exigez-moi partout et refusez les imitations ou substitutions qui ne sont que des produits sans valeur. Mon amie la «CRÈME BOROLAN» m'accompagne toujours gratuitement. Prenez garde! Nous sommes inséparables.

PHARMACIE WEISER au Caire, ainsi que dans les principales pharmacies et drogueries en Egypte.

ASSUREZ-VOUS AUPRÈS DE LA

GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient ;
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59842 - 59843 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :

THE ASSOCIATED COTTON GINNERS OF EGYPT LTD.
2, Rue de la Gare du Caire. — Tél. No. 1556. — B. P. No. 647
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE!

FOR STRAIGHT LINE PERFORMANCE USE

VEEDOL
MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37
Cairo, Téléph. 53540



Établissements de Constructions

Mécaniques et Fonderie

D. MARLIA

V. & G. MARLIA, Succ.

181, Rue Choubrah. — LE CAIRE

— Tél. 52472 —

SPÉCIALITÉS :

Machines et accessoires pour les Usines d'égrenage de coton. — Machines spéciales pour l'industrie textile, pour la minoterie, pour la fabrication des carreaux en ciment, etc. — Réparation de tout genre de machines et moteurs. — Poulies et accessoires pour transmissions. Tuyauteries en fonte et en fer. — Chaudronnerie et charpentes métalliques. — Fonderie en tous métaux.

Fournisseurs du Gouvernement et des principales Maisons et Usines en Egypte.



SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.

SOUS LA RAISON

A. I. MANTACHEFF & Co.

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

PÉTROLE RAFFINÉ

BENZINE

« TONELINE »

HUILES

pour Autos

« TONELINE »

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSES

pour toutes Industries.

ابوخروف



TRADE MARK

Agence principale pour l'Egypte, Soudan, Syrie, Chypre et Palestine

ALEXANDRIE : 1, Rue Eglise Debbane

phones 7018-7019-7020

Succursales :

Caire, Beyrouth & Jaffa

Depôts et Agences dans toutes les villes

THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS

pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine : **AU CAIRE (Abbassieh)**

Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 959 — LE CAIRE

Mosseri, Curiel & Co

ALEXANDRIE : 7, Rue de la Gare du Caire.

LE CAIRE : Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

AGENTS DES MAISONS :

MARSHALL, SONS & Co. Ltd. — Gainsborough

INGERSOLL-RAND & Co. Ltd. — Londres

et des Usines FRIED. KRUPP A.G. d'Allemagne.



DE LA FUMÉE SANS NICOTINE!

80% DE LA NICOTINE ÉLIMINÉS DE LA FUMÉE ET NON DU TABAC PAR UN BOUT-FILTRE CELLULOSE.

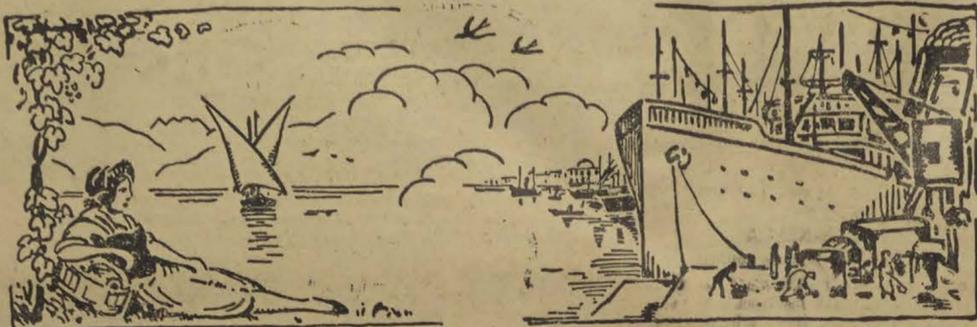
AUCUNE COMPARAISON AVEC DES CIGARETTES «DÉNICOTINISÉES» OU PAUVRES EN NICOTINE.

Filtera

ED. LAURENS
ALEXANDRIE

P.T. 4,5 NET

Les Suisses en Palestine et en Syrie



EN PALESTINE

Nouveau Secrétaire Général

Mr. J. H. Hall a été nommé Secrétaire Général pour le Gouvernement Anglais en Palestine, à la place de Mr. M. A. Young qui a été promu à l'office de Gouverneur de Barbados.

Mr. Hall a été en Egypte de 1919 à 1921 dans les bureaux Civils du Ministère des Finances.

Les accidents d'autos

D'après les statistiques officielles, il résulte que le nombre des accidents d'autos ne fait qu'augmenter en Palestine. C'est ainsi qu'en 1931, il n'y a eu que 44 accidents suivis de mort, alors qu'en 1932 il y a eu 62 cas.

Le nombre d'accidents suivis de blessures graves a été en 1932 de 144, contre 56 en 1931. La plupart des accidents ont eu pour cause une faute des piétons.

La sécheresse

La Direction de l'Agriculture et des Forêts publie que la quantité d'eau tombée cet hiver en Palestine a été bien au-dessous de la moyenne.

C'est ainsi qu'à Jérusalem il n'est tombé que 288 millimètres contre une moyenne de 644; à Tel-Aviv, 308 au lieu de 535; à Caïffa, 238 au lieu de 630; à Jéricho, où il ne pleut que rarement, il n'y a eu que 49 m/m au lieu de 115.

Les Arabes et les Allemands

A la suite du boycottage de la part des Juifs contre les marchandises allemandes en Palestine, les Arabes ont décidé de profiter de la circonstance pour augmenter leurs relations commerciales avec les grandes Maisons d'Allemagne.

A Jérusalem, une société arabe s'est déjà constituée en vue de représenter sur place des Maisons allemandes.

En même temps, le journal *Saut Ashab* de Bethléem affirme que dans certains milieux politiques des Arabes palestiniens on discute l'éventualité de demander à la Société des Nations que le Mandat sur leur pays soit confié à l'Allemagne.

Non-coopération

Le *Falastin* de Jaffa annonce que le Comité Exécutif Arabe a décidé la population indigène à boycotter les cérémonies fixées par le Gouvernement pour la célébration de la fête du Roi d'Angleterre.

Au sujet du Califat

Certains journaux avaient affirmé que la Délégation au Congrès Panislamique partie pour l'Irak et les Indes se serait occupée aussi de l'institution du Califat pour les Musulmans.

Or, le Comité Permanent du Congrès Panislamique démentit d'une façon absolue ces bruits, en les déclarant dénués de tout fondement, et confirme que la Délégation s'occupe tout simplement de ce qui a trait à la fondation de l'Université Islamique « Al-Aksa » à Jérusalem.

EN SYRIE

La question des minorités

Le Père Jalabert, un Jésuite qui a à son actif trente années de contact permanent et direct avec l'Orient Méditerranéen, s'occupe dans un article remarquable de la question des minorités en Syrie.

Il ne croit pas à l'efficacité des garanties verbales, même si inscrites dans une Constitution. La sincérité, l'élan civique, la générosité morale des patriotes de Damas et d'Alep ne sont point contestées par lui; mais le danger est que ces patriotes se fassent eux-mêmes illusion sur leurs sentiments réels. Dans un Etat dont le chef et obligatoirement un Musulman, tout non-Musulman demeure, sinon un étranger ou un ennemi, du moins un citoyen de deuxième zone, un intrus toléré, une sorte de compatriote inférieur.

C'est cette position, et les risques immédiats qui en découlent, qui paraît incompatible avec la conception fondamentale de l'Etat et le principe essentiel des libertés publiques.

« On objectera sans doute, — écrit le Père Jalabert — que la Constitution de l'Etat de Syrie y a pourvu, notamment par ses articles 6, 15, 26 et 28, qui stipulent respectivement l'égalité de tous les citoyens devant la loi, la liberté de conscience absolue, l'accès de tous aux emplois publics, la garantie des droits des différentes communautés religieuses, notamment quant aux écoles et à l'enseignement à y donner dans leur langue? Sans méconnaître la valeur de ces dispositions, il est bien clair qu'elles n'ont qu'une valeur théorique. Je mets en fait qu'en dépit de l'article 26, les emplois publics continueront à demeurer l'apanage réservé pratiquement à l'élément musulman. Quant à l'article 15, à s'en tenir à la seule stipulation relative à la liberté de conscience, qui, en droit, est absolue, je ne serais pas embarrassé pour citer, pour la seule ville de Damas, une demi-douzaine de cas de musulmans convertis au christia-

nisme qui ont dû abandonner leur ville d'origine pour se mettre en sécurité. Je pourrais aussi faire état d'une réponse signée d'un ministre lequel, répondant à la requête présentée par un musulman en vue de passer au catholicisme, déclarait que le ministère de la Justice n'avait pas trouvé « dans les lois et règlements en vigueur un texte pouvant servir de base à l'acceptation de pareilles demandes. Que si de pareils dénis de justice ont pu se produire en présence de textes constitutionnels aussi clairs et sous le régime du contrôle mandataire, à quoi peut-on s'attendre le jour où, le contrôle ayant pris fin, les minoritaires ne pourront arbitrer leurs droits que derrière une formule? Detels faits montrent à l'évidence avec quelle netteté doit être précisée la situation des minorités et de quelles garanties doivent être entourés leurs droits légitimes ».

Gallicanisme libanais ?

Depuis quelque temps, on assiste à Beyrouth à une polémique de presse au sujet des autonomies des Eglises Catholiques Orientales vis-à-vis de la Papauté. Cette étrange querelle, qui vient de mettre aux prises surtout le *Béchar*, organe des Jésuites, et le journal maronite *Assifat*, donne à l'Orient, dirigé par un Grec-uni, l'occasion pour les commentateurs généraux que voici: « Serions-nous à la veille d'un conflit entre l'Autorité romaine et les Eglises orientales? Les réactions récentes dont nous avons été témoins ont suffi à révéler la nature et la force des oppositions que risquerait de susciter une politique pontificale dont la tendance, plus ou moins nettement affirmée, est de restreindre ou d'abolir les droits et les privilèges acquis, au cours des siècles, par les patriarchats. Dans une période aussi critique que celle qui est actuellement traversée, si nous n'avons aucun titre à nous mêler à un débat théologique ou disciplinaire, l'aspect politique (immédiat) du problème, les conséquences (immédiates) qu'il peut déterminer sur le plan moral ou national, ne sauraient échapper à un observateur un tant soit peu averti.

Certes, l'attitude actuelle de la Papauté vis-à-vis des Eglises d'Orient n'est commandée par rien d'autre que le souci spirituel supérieur de l'unité et de la discipline catholiques. Mais l'intérêt même de cette unité et de cette discipline, la conservation du miraculeux équilibre religieux et social établi et maintenu à travers les siècles par la sagesse des traditions pontificales, ne risquent-ils pas d'être affectés par une main-mise trop brutale — ou les apparences seulement d'une main-mise vaticane? Trop de douloureuses querelles agitent et divisent, depuis dix ans, les consciences libanaises. Dans le désarroi des esprits et des cœurs, le moment paraît en vérité assez mal choisi pour venir susciter une crise de « gallicanisme » où le prestige papal n'a apparemment rien à gagner ».

En Abyssinie

VOYAGE VERS L'INCONNU

Par A. Perrenoud

(Suite des Numéros précédents)

Des pieds douloureusement meurtris, des yeux lourds de poussière rouge, voilà le souvenir que j'ai de toi, après 4 heures de marche dans toutes les rues; et pourtant je t'aime Harrar! comme je n'ai aimé avant toi que le désert de sable et la hamada de roches, je t'aime parce que tu es restée « toi », la fille sauvage jaillie du désert par la seule volonté d'hommes farouches, et qui a fécondé la campagne environnante, sans t'amollir toi-même. Je t'aime et je reviendrai encore le ricament des hyènes qui viennent rôder à la nuit près des remparts et le cri du guépard qui dispute sa proie.

Mon ami Mr. N. m'a rejoint, il connaît Harrar pour y avoir vécu longtemps et, dans cette agglomération de 60.000 habitants, chaque ruelle, chaque impasse lui est familière, et à chaque pas on l'interpelle « Aïto N. » chacun lui demande s'il revient ici et toujours « baden » (plus tard) est accueilli avec regrets. Aïto N. (Monsieur N.) parle le hariri, spécial à la ville, mais surtout c'est l'homme qui a toujours été juste avec l'indigène et en qui on a confiance. Nous visitons le marché des étoffes, celui des épices, celui de la viande où la marchandise est étalée en plein air sur des claies de roseau posées sur 4 pieux, le marché du bétail, en dehors d'une des portes; on y abat également les animaux et le ciel est constamment sillonné de vautours, de milans et de corbeaux qui disputent aux chiens sauvages les déchets qu'on jette. Nous entrons dans la boutique des marchands de peaux qui nous révèlent les petits secrets de leur travail; en passant nous nous arrêtons au bazars bric à brac d'un grec, nous parlons allemand avec un tailleur tchécoslovaque, italien avec le minotier qui revient de la chasse.

Loin de l'Europe, les nationalités s'atténuent, les langages différents subsistent, mais on se sent plus près les uns des autres, on devient plus européen et moins nationaliste.

Eternel errant, je ne puis m'arrêter plus longtemps ici, il faut reprendre la route, plus loin, toujours plus loin, c'est le sort qui m'est échu et, malgré les regrets que l'on éprouve aujourd'hui, je me mets à la recherche d'un moyen de transport. Grâce à la parfaite connaissance de la ville de Mr. N. nous repérons un commerçant qui va partir et qui nous offre deux places dans sa voiture. Il ne nous reste qu'à payer les droits de péage à la Municipalité, destinés à amortir les frais de construction de la route, et nous partons.

(à suivre).

Groppi

Midan Soliman Pacha - Le Caire

TOUS LES JOURS

Spectacle de Variétés

Matinée 6 h. 30 — Soirée 10 h.

Prochainement

LA GRANDE VEDETTE DE L'ECRAN FLORELLE

L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme d'Assurances et de Réassurances

Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69.983.111,9

Siège à MILAN

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS: Individuelles, Collectives Ouvriers, Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles, Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIR

Midan Suarès, 3.

B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba

Agence Principale à ALEXANDRIE

Passage Chérif, No. 8a

B.P. 298 - Téléphone 25-36

DIMITRINO & C^o

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

Sans filistes 1933

avez-vous achelé un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder Le Meilleur Récepteur PHILIPS

Vous demandez « de bonnes marchandises » pour votre « bon argent »

Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS à « Superinductances » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

PHILIPS

signifie...

SELECTIVITÉ . . .

INTENSITÉ . . .

PURETÉ SONORE . . .

QUALITÉ INÉGALÉE . . .

MANIEMENT SIMPLE

Economie Incroyable

Super - Inductance

Filature Nationale d'Egypte

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

ALEXANDRIE

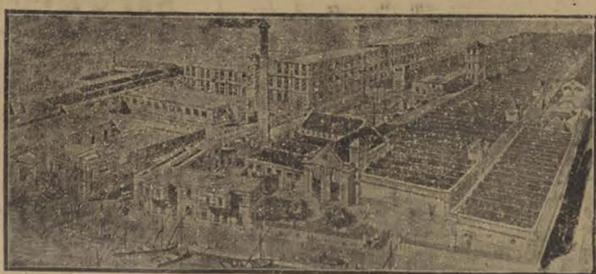
Capital & Réserves : L. Eg. 381.000

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie & Teinturerie.

Production annuelle en Filés: Lbs. 10.000.000

Production annuelle en Tissus: Yds 15.000.000

Nombre d'Ouvriers 3.000



Bureaux à Karmous. — Téléphone No. 684

Magasins de vente à Alexandrie: Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons, Boulevard Saad Zaghloul Pacha No. 26 et dans presque tous les quartiers de la ville.

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH pour nettoyer et faire briller vos Autos.

SHELL FURNITURE POLISH pour vos meubles.

SHELL FLOOR POLISH pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD OIL pour tous besoins dans la maison.



DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

REINHART & C^o

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la « Winterthur » savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.

Agents Généraux pour l'Egypte: REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797 Représentant au Caire: WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. 54424

DÉPARTEMENT ASSURANCES

Exigez toujours la délicieuse

Bière «BAVARIA»

en bouteilles originales

Dépositaires: EREDI ALBERTINI

ALEXANDRIE

LE CAIRE

A ALEXANDRIE

CLUB NAUTIQUE SUISSE.

L'Union des Clubs d'Aviron d'Alexandrie nous informe que des Régates régionales auront lieu le dimanche 25 juin 1933 à Alexandrie à partir de 3 h. de l'après-midi, avec courses pour :

- Canoe Novices
 - Yole à deux, Championnat Régional
 - Yole à deux novices
 - Canoe championnat Régional
 - Yole à quatre novices
 - Yole à quatre championnat régional
- Les courses seront dotées de médailles.

Les inscriptions devront être remises au plus tard le 19 juin.

Le Club Nautique Hellénique organise sa Fête annuelle pour le 2 juillet pr. et à cette occasion aura lieu une course régionale en :

Canoe débutant 1500 mètres dotée d'une coupe challenge devant être attribuée définitivement au Club qui l'aura gagnée en tout trois fois.

Les inscriptions devront être remises au plus tard le 23 juin.

Nous espérons que quelques Membres prendront part à ces compétitions et ceux qui désirent s'entraîner sont priés de s'annoncer auprès des Chefs d'Equipes.

TENNIS

Samedi 10 courant et Dimanche 11 courant aura lieu sur les courts du Deutscher Sportverein à Saba Pacha, une rencontre amicale entre, les joueurs du Club susmentionné et de notre Société.

6 Singles hommes et 3 Doubles hommes seront disputés. Les parties commenceront à 2 h. 30 p.m.

Chacun se rappellera du grand succès qu'eurent les rencontres précédentes et nous espérons que nombreux seront les amis du tennis qui assisteront aux différentes parties.

Le tennis Steward.

Eglise Protestante d'Alexandrie

Dimanche, 11 Juin à 10.15 a. m. Prédication française.

Dimanche, 18 Juin à 10.15 a. m. Prédication allemande.

Protestantische Kirche Alexandrien.

Sonntag, den 11. Juni 10.15 a. m. Französische Predigt.

Sonntag, den 18. Juni um 10.15 a.m. Deutsche Predigt

Docteur JEAN PERNET
Doctoresse IDA PERNET

ABSENTS

jusqu'au Jeudi 20 Juillet 1933

Donnez un Kodak à votre enfant !

Ce sera pour lui, bien plus qu'un divertissement et un délassement, car infailliblement, les petites photos Kodak lui feront reconnaître et admirer tous les beaux paysages, les monuments grandioses les scènes pittoresques qui l'entourent.

Et grâce à ces images qu'il aura créées lui-même et qui développeront sûrement en lui le sens artistique, il pourra se perfectionner jusqu'à réaliser quelque-fois de vrais chef-d'œuvres.



- Box Hawk Eye... P 33
- Box Brownie..... P 36
- Portrait Brownie. P 90

"KODAK"

DANS NOS COLONIES

AU CAIRE

ECOLE PRIMAIRE SUISSE D'ALEX.

Ecole Secondaire

Avis est donné à tous les parents que l'Assemblée Générale Extraordinaire de 8 Mai 1933 a décidé la création d'une Ecole Secondaire.

La première année de cette Ecole Secondaire commencera au début d'Octobre prochain.

L'écolage a été fixé à L.E. 2 par mois d'école.

Les enfants dont les parents sont de condition modeste pourront bénéficier du « Fonds Jacot » à l'Ecole Secondaire comme à l'Ecole Primaire.

Les élèves quittant l'Ecole Secondaire après la première année pour continuer leurs études en Suisse, pourront bénéficier des Bourses scolaires durant deux ans. S'ils quittent l'Ecole Secondaire après la deuxième année ils pourront bénéficier des Bourses pour une année.

L'Ecole met au concours : 1) Un poste de professeur (instituteur primaire ou secondaire) de langue Allemande pour l'enseignement de l'Allemand et de branches auxiliaires aux deux classes primaires et à la classe secondaire.

2) un poste de professeur (instituteur primaire ou secondaire) de langue française pour l'enseignement du français et de branches auxiliaires aux deux classes primaires et à la classe secondaire (le titulaire assumera la charge de Directeur de l'Ecole).

3) un poste de professeur (primaire ou secondaire, dame ou monsieur) de langue française pour l'enseignement des sciences et des mathématiques aux deux classes primaires et à la classe secondaire.

Les candidats doivent être de nationalité suisse.

Pour conditions s'adresser à Mme R. Landerer, Rue Bolbitine No. 30. Présidente du Comité. (Tél. No. 66-93)

AVIS AUX PARENTS

Nous avons appris qu'une ou deux familles suisses ne peuvent envoyer leurs enfants à notre Ecole, parce que habitant à une distance trop éloignée. Ces parents sont priés de s'adresser au Comité de l'Ecole, qui d'accord avec eux, s'efforcera de remédier à la situation.

TROUVÉ

sur la veranda du Club Nautique Suisse une plume-réservoir en or.

Pour tous renseignements s'adresser à F. Bertolf c/o Jacob-Descombes, 8, rue Nébi Daniel, Tél. 4987 e.v.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

Appel à la Colonie Suisse du Caire

Tous les Suisses du Caire sont cordialement invités à assister à la Dernière Soirée Familiale Suisse qui aura lieu le Samedi 10 juin à 9 heures du soir au Cercle Suisse, 30 Avenue Reine Nazi.

ON DANSERA

Buffet froid sans pareil.

Chers Compatriotes, venez nombreux nous aider à liquider les stocks de l'économat et vider la cave universellement réputée.

A cette occasion mémorable Dernier Match de Quilles.

Une coupe sera offerte au vainqueur.

DIMANCHE 11 juin

Matinée: Continuation du Tournoi de quilles Dès 4 heures de l'après-midi.

Fêtes des Enfants.

Grand Thé d'adieu.

Vente aux enchères des plantes, arbustes et arbres du jardin.

Photographie de toute la Colonie.

Nous espérons que tous les Suisses répondront à notre invitation et que malgré le tragique Adieu à notre Cher Cercle nous ne verrons que des visages souriants.

Le Comité du Cercle Suisse du Caire.

ECOLE SUISSE DU CAIRE

Colonie de Vacances au Mena House du 17 juillet au 16 septembre 1933.

Les parents désirant envoyer leurs enfants à la Colonie des Vacances, sont priés d'adresser les demandes d'admission au Président de l'Ecole, Monsieur O. Gairing, B.P. 844, le Caire, au plus tard jusqu'au 20 juin.

Chaque enfant suisse, ayant dépassé l'âge de 5 ans, peut être admis.

Prix de pension P.T. 10 par jour.

Les parents des élèves de l'Ecole Suisse du Caire sont informés que l'automne prochain, l'Ecole continuera normalement son activité, dans un local situé en ville.

Outre la classe enfantine et l'Ecole primaire, elle comprendra une Section secondaire pour jeunes filles.

LE COMITÉ.

Colonie Suisse du Caire

Assemblée extraordinaire du Jeudi 1er Juin 1933

La Colonie Suisse du Caire, Dames et Messieurs, s'est réunie le 1er Juin pour répondre à une convocation des Comités du Cercle Suisse et de la Société Suisse de Secours.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1.) Confirmer la décision prise par les Comités réunis concernant l'organisation d'un grand Bazar International sous les auspices de la Société Suisse de Secours.
- 2.) Discuter les communications relatives à la question du Nouveau Cercle.

A la demande de quelques assistants, on aborda en premier lieu la question du Nouveau Cercle.

Des explications fournies par M.J. Koller, Président du Cercle Suisse du Caire, il résulte que le Gouvernement Egyptien exige la consignation libre de toute construction pour fin Juin, du terrain occupé pendant trente six ans par le Cercle, et que par conséquent un déménagement ainsi qu'une démolition s'imposent.

Jusqu'à présent, un nouvel emplacement convenable n'a pas pu être obtenu et les négociations pour l'achat d'une parcelle de terrain ont échoué. La Colonie se trouvera donc pendant un certain temps sans abri et sans centre de réunion.

M. Koller, dans son discours du 1er Août 1932, avait formé le vœu que le Cercle devienne la Maison de tous les Suisses du Caire et il propose maintenant que la Colonie entière réunisse solidairement les fonds pour construire cette Maison Suisse. Tous les groupements de notre Colonie y trouveraient asile.

La proposition d'une collecte immédiate a été acceptée et parmi les assistants

Suisses d'Egypte

au passage au Caire n'oubliez pas de visiter les Salles d'Exposition

G. PAVID & C^o

Rue Elfi Bey, Le Caire

notre compatriote y expose les derniers modèles "PEUGEOT" et "DODGE"

ainsi que les célèbres appareils de Radio U.S. "APEX"

Patins "MATADOR"

Facilités de paiement

Maison Suisse de confiance

Garage, location, pièces de rechange réparations — huile — benzine

nous avons obtenu une première souscription de L.E. 252.

Sur la décision de l'Assemblée, cet argent sera confié au Trésorier de la Société Suisse de Secours, pour être versé à un compte spécial bloqué et constitué à un fond spécial, destiné exclusivement à la construction de la Maison Suisse du Caire.

En ce qui concerne la destinée de notre Cher Cercle, le Comité a heureusement trouvé parmi ses membres une aide efficace soit pour la démolition du pavillon, soit pour le transport et l'entrepôt du mobilier et des matériaux de constructions qui possèdent une réelle valeur et pourront être utilisés dans le nouvel immeuble.

Nous avons constaté avec un vif plaisir que tous les Suisses du Caire ont la bonne volonté de contribuer à la fondation de la nouvelle Maison Suisse qui abritera non seulement le Cercle avec son jeu de quilles, ses Chœur Mixte, Tennis Club et Société de Tir, mais probablement aussi la Société Suisse de Secours, et l'Ecole Suisse. Toutes les facilités seront données aux Dames pour toutes les manifestations qu'elles se proposeront d'y organiser.

Nous avons la ferme espoir que tous les Suisses du Caire auront à cœur de participer à la fondation de la nouvelle Maison Suisse qui sera notre « Heim » à tous, d'où on ne pourra plus déloger, ni nous ni nos générations futures, et qui par la solidarité et l'esprit de sacrifice le but visé pourra être atteint dans un prochain avenir. Maintenant que la Colonie n'a plus de toit sous lequel s'abriter, il est plus que jamais nécessaire de prouver que notre belle devise « Tous pour un, un pour tous » n'est pas un vain mot.

Après avoir discuté le deuxième paragraphe de l'ordre du jour, l'Assemblée a décidé de renoncer à l'organisation d'un Bazar International sous les auspices de la Société Suisse de Secours. Cette décision a été prise à la suite de renseignements fournis à l'Assemblée sur les expériences faites dans ce domaine par d'autres Colonies, renseignements qui semblent prouver que les risques et le travail pour l'organisation d'un grand Bazar ne sont pas en rapport actuellement avec le rendement qu'on peut espérer.

La Colonie est très reconnaissante au Comité des Fêtes et aux Dames qui se sont jointes à lui. Elle garde la conviction que les Dames Suisses qui étaient décidées d'assumer la tâche ingrate et immense de l'organisation du Bazar voudront bien réserver leurs efforts dans d'autres occasions.

L'Assemblée a décidé par contre d'organiser pour l'hiver prochain un grand « Bal Suisse » auquel seront invités les étrangers et dont la recette sera versée au fonds pour la reconstruction de la Maison Suisse. La date de ce Bal et les détails seront fixés cet automne dès le retour des membres de la Colonie absents en congé.

En dernier lieu, M. Koller, au nom des Economes, a invité les membres de la Colonie à se réunir une ultime fois dans les locaux du Cercle, le samedi 10 Juin pour une soirée dansante et le Dimanche 11 Juin, dans le jardin, pour un Thé d'Adieu.

Le Comité du Cercle Suisse.

A LOUER Chambres chez dame Suisse. Balcons : Vue sur la mer.

Madame JAQUIER

Rue el Ybiari 3me Etage. Ex-Metropole.

A visiter de 8 h. a.m. à 3 h. p.m.

Prix Modérés.

Petites Annonces

OCCASION

A LOUER pour le saison d'été à Agamy, chalet nouvellement construit 4 chambres, cuisine, garage.

Convientrait pour séjour estival. Conditions modestes. S'adresser au Journal Suisse.

A LOUER.

Villa luxueuse nouvellement construite entièrement dégagée à louer (près gare Victoria) Ramleh.

Tout confort moderne. Hall 6 chambres de maître et dépendance luxueuse avec petit appartement complet au sous-sol.

Garage et joli jardin.

S'adresser à Me. Salérian-Saugy, 5 Rue Stamboul Tél. : 72-55 E.V.

Suisse, actuellement à Lausanne ayant accompli un apprentissage de banque, désire emploi dans commerce, banque, agence de voyage, ou hôtel.

S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie. P. O. B. 1525.

Suisse, 23 ans, actuellement à Olten, diplômé de l'Académie des Sciences économiques à St. Gall, connaissant l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, un peu l'espagnol, cherche emploi dans industrie, commerce, banque, ou société de transport.

S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie. P. O. B. 1525.

Suisse âgé 26 ans, mécanicien, connaissant le français et l'anglais, cherche emploi. Adresser offres : Hubschmid Edwin Rue l'Espérance No. 5. Humingue (Ht. Rhin) France.

Ingénieur-Mécanicien Suisse, grande expérience Machines Industrielles et Agricoles, soit pour Usines d'Eau, Irrigation, Electricité, Glace, Egrenage etc., cherche emploi, préférable fixe, en Egypte ou Proche-Orient.

Adresser offres : « Ingénieur » Bureau du journal.

Couture

Maison Béline

26, Rue Cherif Pacha. — Tél. 361 3ème étage (ascenseur).

Riche collection de modèles de Paris

Prix de façon : Robe de jour à partir de P.T. 80.- Robe de soir et Manteaux P.T. 100.

Corsets sur mesure.

Messageries Maritimes

D'ALEXANDRIE à MARSEILLE

(départ chaque MARDI à midi)

par les paquebots de grand luxe :

"CHAMPOLLION" & "MARIETTE PACHA" (16.000 T.)

ET LES S/S "PATRIA" & "PROVIDENCE" (16.000 T.)

D'ALEXANDRIE à BEYROUTH

(départ chaque MERCREDI à midi)

DE PORT-SAID à MARSEILLE

par les luxueux paquebots des lignes au delà de Suez (3 départs par semaine)

Services réguliers au départ de PORT-SAID sur L'INDO-CHINE, LA CHINE, L'OCEAN INDIEN, LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE, MADAGASCAR et L'AUSTRALIE

Les Messageries Maritimes font le tour du monde.

Départs et Arrivées

des principales malles de l'Etranger pendant le mois de Juin 1933

Aberdeen et Commonwealth

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie. Voies : Port-Saïd-Colombo-Australie. Levée : 29 Juin.

American Export Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'except. de la Bulgarie, Grèce, Roumanie, et Turquie), l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon. Voies : Alexandrie-Naples-New-York. Levée : mercredi 7 et 21 juin. Ord. 2 h. p.m. Recom. 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : les jeudis 1-15 et 29 juin.

Automobiles

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Irak et la Perse voies Kantara-Jérusalem-Bagdad. Levée : chaque mercredi et dimanche. Mercredi, ord. à 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m. Dimanche, ord. 2 h. 15 p.m. Recom. samedi 8 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque lundi et vendredi.

Adriatica Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe Centrale, du Nord et de l'Est, Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie (à l'exception de la Galicie), Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel. Voies Alexandrie-Rhodes-Pirée. Levée samedi 10 et 24 juin Ord. à midi. Recom. à 11 heures a.m. Levée mercredi 7 et 21 juin. Ord. 1 h. p.m. Rec. midi.

ARRIVEE DU COURRIER : Jeudi 8 et 22 juin.

DEPART DU COURRIER : à dest. des Iles du Dodécane, Chios, Samos et Turquie d'Asie. Voies : Alexandrie-Rhodes-Samos-Izmir. Levée : samedi 3 et 17 juin. Ord. à 11 h. a.m. Recom. 10 heures a.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Jeudi 1, 15 et 29 juin.

Chemins de Fer

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Turquie d'Europe et d'Asie et la Bulgarie, voies Kantara-Palestine-Syrie. Levée le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La levée du courrier ordinaire est à 2 h. 15 p.m. et le Recom. à 1 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Palestine, Syrie et République Libanaise, voies Kantara-Haifa, levée chaque jour ; ord. à 2 h. 15 p.m., Recom. 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : chaque jour.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Congo Belge, voies Caire-Khartoum-Aba. Levée : dimanche et mercredi. Pour dimanche la levée Ord. est à 2 h. 15 p.m. et Recom. le samedi à 8 h. p.m. Pour mercredi, Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. à 1 heure p.m.

Dollar Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et le Japon, voies Alexandrie, Naples et New-York. Levée mardi 13 et 27 juin. Ord. 9 heures p.m. Recom 8 h. p.m.

Hollandais

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et le Japon. Voies Port-Saïd Gènes, et Port-Saïd-Naples. Pour la levée et l'arrivée du courrier voir avis spécial.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Tchecoslovaquie et Pologne), l'Amérique, l'Afrique du Nord (à l'except. de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies Port-Saïd-Marseille. Pour la levée et l'arrivée du courrier voir avis spécial.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Etablissements du Dédroit et Indes Orientales Néerlandaises, Voies Port-Saïd - Indes Néerlandaises. Levée chaque lundi. Ord. 10 h. p.m. Recom. 8 h. p.m.

Hellenic Coast Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Grèce, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel. Voies : Alex.-Pirée. Levée : chaque samedi. Ord. 1 h. p.m. Recom. à midi.

Hellénique

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Grèce, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane, et de l'Archipel. Voies : Alexandrie-Pirée. Levée irrégulier.

Khedivial Mail Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de Chypre. Voies : Port-Saïd-Chypre. Levée chaque mardi. Ord. 10 h. p.m. Recom. 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque lundi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Hedjaz voies Port-Tewfik-Djeddah. Levée : chaque mardi. Ordinaires 10 h. p.m. Recom. 8 heures p.m.

Japonais

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Etablissements du Dédroit, Indes Orientales Néerlandaises, Chine et Japon voies Port-Saïd-Chine-Japon. Levée lundi 12 et mercredi 28 juin. Ordinaire 2 heures et 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

Lloyd Triestino

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie), l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et le Japon, voies Alex.-Brindisi Trieste. Levée : samedi 3 et 17 juin ARRIVEE DU COURRIER : Mardi 13 et 27 juin.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et le Japon, voies Alex-Syracuse-Naples. Levée : Jeudi 1, 15 et 29 juin et samedi 10 et 24 juin. Pour jeudi, la levée Ord. est à 4 h. p.m. et Recom. à 2 h. 45 p.m. Pour samedi, Ord. à 1 h. p.m. Recom. à 11 h. 45 a.m. Recom. à 11 h. 45 a.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Mardi 6, 13, 20 et 27 juin.

DEPART DU COURRIER : à dest. des Indes Britanniques, Irak et Perse, Voies : Port-Saïd-Bombay. Levée : samedi 17 juin. Ord. 2 h. 45 p.m. Recom. 1 h. p.m.

Messageries Maritimes

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Hongrie, Yougoslavie, Tchecoslovaquie et Pologne), l'Amérique, Afrique du Nord (à l'exception de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies : Alex.-Marseille et Port-Saïd - Marseille - Pour Alex.-Marseille, levée du courrier : chaque mardi, Ord. 11 heures a.m. Recom. 10 heures a.m. Pour l'arrivée et la levée du courrier pour Port-Saïd voir avis spécial.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque mardi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Afrique Orientale, Somalie, Abyssinie et Madagascar, voies Port-Saïd-Côte Orientale d'Afrique et Madagascar. Levée : dimanche 11 et 25 juin. Ordinaire 2 h. 15 p.m. Recom. samedi 8 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Somalie, Abyssinie, Ceylan, Etablissements du Dédroit, Indochine, Chine et Japon, voies Port-Saïd-Chine. Levée mercredi 7 et 21 juin. Ord. 8 h. a.m. Recom. mardi 8 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Abyssinie, Somalie et Indo-Chine, voies Port-Saïd-Indo-Chine. Levée : dimanche 25 juin. Ord. 10 h. p.m. samedi 8 h. p.m.

Orient Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'except. de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon. Voies : Port-Saïd-Naples. Levée : samedi 24 juin. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie. Voies : Port-Saïd-Colombo-Australie. Levée : mardi 6 juin. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

P. & O.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Tchecoslovaquie et Pologne), l'Amérique, l'Afrique du Nord (à l'except. de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies : Port-Saïd-Marseille. Levée chaque dimanche. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. samedi 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque mercredi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Aden, Afrique Orient, Abyssinie, Somalie, Indes Britanniques, Iraq, Perse, In-

des Orientales Néerlandaises, Ceylan, Etablissements du Dédroit, Chine et Japon, voies : Port-Saïd-Aden-Bombay-Colombo. Levée mardi. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Aden, Afrique Orientale, Abyssinie, Somalie, Indes Britanniques, Iraq, Perse, Indes Orient, Néerlandaises, Ceylan, Etablissements du Dédroit, Chine et Japon, voies : Port-Saïd - Aden - Bombay - Colombo-Australie. Levée mardi 13, 20 et 27 juin. Ordinaire. 2 heures 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Australie, Nouvelle Zélande et Océanie, voies Port-Saïd-Australie. Levée : mardi 13, 20 et 27 juin. Ordinaires 2 heures 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

Tirrenia

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Tripolitaine. Voies : Alex-Benghazi-Tripoli. Levée : Mercredi 14 et 28 juin ARRIVEE DU COURRIER : Lundi 12 et 26 juin.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Erythrée et Hedjaz. Voies : Port-Tewfik Djeddah-Massawa et Port-Tewfik-Massawa-Djeddah. Levée : Mercredi 7, 14, 21 et 28 juin. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 heure p.m.

Turkish Mail Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe Centrale, du Nord et de l'Est, la Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie (à l'exception de la Cilicie), Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel, voies : Alexandrie-Pirée-Izmir-Istanbul. Levée : chaque lundi. Ord. 2 h. pm. Recom. 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi.

Roumain

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe Centrale, du Nord et de l'Est, la Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie (à l'except. de la Cilicie) Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel. Voies : Alex.-Pirée-Istanbul-Constanza. Levée : vendredi 2, 16, 23 et 30 juin et dimanche 11 juin Ord. 2 h. p.m. Recom 1 h. pm. Pour dimanche la levée Ord. est à 2 h. p.m. et Recom. samedi 8 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Jeudi, 1, 15, 22 et 29 juin et le samedi 10 juin.

By Air Mail

Imperial Airways

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Irak, Perse, Indes-Britanniques et Ceylan. Voies : Caire-Karachi-Delhi ou Madras. Levée : chaque mardi. Ord. 11 h. p.m. Recom 10 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi.

DEPART DU COURRIER : à dest. du Soudan, Uganda, Kenya, Congo Belge, Tanganyka, Rhodesia et l'Union de l'Afrique du Sud. Voies : Caire-Cape-Town. Levée : Chaque samedi. Ord. 6 heures Recom. 3 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque jeudi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe, Grande-Bretagne et au-delà. Voies : Alexandrie-Londres. Levée : chaque mercredi et vendredi Ord. 10 h. p.m. Recom. 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi et mardi.

K. L. M.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Irak, Perse, Indes Britanniques, Siam, Indochine, Etablissements des Détroits, Chine, Japon et Indes Ar. Néerlandaises. Voies : Caire-Bandoeng. Levée : chaque vendredi Ord. 1 h. 30 p.m. : Recom. 12 h. 30 p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque mardi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe, Grand-Bretagne et au-delà. Voies : Caire-Amsterdam. Levée chaque lundi. Ord. 9 h. 30 a.m. Recom. mercredi 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi.

Imperial Airways & Aeroclub du Katanga

DEPART DU COURRIER : à dest. du Congo Belge (Province du Katanga). Voies : Caire - Broken Hill-Elizabethville. Levée : Chaque samedi. Ord. 9 h. 30 p.m. Recom. 8 heures p.m.



LA PLUS DEMANDÉE
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

DR. A. BUSTANY'S CIGARETTES CO.
CAIRO

LLOYD TRIESTINO

(Flotte réunie LLOYD TRIESTINO-MARITTIMA ITALIANA-SITMAR)

Service Express de Grand Luxe Egypte-Europe

Prix réduits d'Été du 29 Mai au 3 Décembre

DÉPARTS D'ALEXANDRIE :

POUR LA TYRRHÉNIENNE

HELOUAN 1 Juin
ESPERIA 10 Juin
PILSNA 15 Juin
ESPERIA 24 Juin
VIENNA 29 Juin
ESPERIA 8 Juillet
HELOUAN 13 Juillet
ESPERIA 22 Juillet
PILSNA 27 Juillet
ESPERIA 5 Août

POUR L'ADRIATIQUE

AUSONIA 3 Juin
TEVERE 10 Juin
AUSONIA 17 Juin
TEVERE 24 Juin
AUSONIA 1 Juillet
TEVERE 8 Juillet
AUSONIA 15 Juillet
TEVERE 22 Juillet
AUSONIA 29 Juillet

Ligne de luxe pour la Palestine, Syrie, Istanbul
14, 28 Juin. — 12 et 26 Juillet.

Ligne Postale pour la Palestine, Syrie, Chypre
10, 12, 24 et 26 Juin. — 8, 10, 12, 22, 24 et 26 Juillet.

Pour tous renseignements s'adresser :

Alexandrie : Agence Générale : 30 Rue Chérif Pacha. — Le Caire : D. E. Munari, 4 Rue Kamel ainsi qu'aux bureaux des Maisons de Voyages Thos. Cook & Son, American Express Coy et Cox & Kings (Agents).

Pour avoir une audition parfaite,
Pour égayer votre Home,
un appareil

Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

"His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :
28 Rue Chérif

LE CAIRE :
16, Rue Maghraby

HELIOPOLIS :
10, Boulevard Abbas

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul
B. P. 1622, Tél. 1180

Société Commerciale Belgo-Egyptienne

(S. A. E.)

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha B.P. 654
ALEXANDRIE

8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B.P. 127
LE CAIRE

Charbons - Engrais Chimiques
Dédouanages - Transports
Représentations Commerciales et Industrielles

CIGARETTES
COUTARELLI

Maden supérieur
20 - 25
CIGARETTES
P.T. 5.

Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Égypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

THE LONDON HOUSE 14 Rue Sésostris, ALEXANDRIE
Téléphone 3171

LES PLUS GRANDS TAILLEURS DE LA VILLE

Grand assortiment de tous genres de TISSUS ANGLAIS.

FLANELLES grises. PEIGNÉS de saison.

TOILES blanches et de couleur, SOIE, etc.

Le travail le plus consciencieux et le plus élégant, au prix le plus modéré
Echantillons à disposition.